

ENLEVÉ PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ AU NIGER L'Algérie remet le ressortissant allemand aux autorités de son pays

Page 07

CAP Dz

QUOTIDIEN D'INFORMATION

INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

SONELGAZ PROGRAMME DES COUPURES DE TROIS MINUTES DANS PLUSIEURS QUARTIERS

Page 04



APW D'ORAN



Session extraordinaire pour l'installation de trois nouveaux membres

Page 04

COMPTES ANONYMES SUR WHATSAPP



L'ALGÉRIE ADRESSE UNE MISE EN DEMEURE À META

Page 09

SERVICES



SAYOUD ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Page 08

DEMANDES DE LOGEMENT



43 DOSSIERS FALSIFIÉS À ALGER

Page 08

TRAFIC DE STUPÉFIANTS



SAISIE RECORD DE PLUS DE 872 000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES ET 5,3 KG DE COCAÏNE

Page 03

PROPRETÉ URBAINE



BED NET ÉTEND SES OPÉRATIONS À SIDI EL-BACHIR ET CRÉE 50 EMPLOIS

Page 02

PROPRETÉ URBAINE

Bed Net étend ses opérations à Sidi El-Bachir et crée 50 emplois



H. Nassira

Après avoir traversé une longue période de difficultés financières et de gestion, l'Epic Bed Net de Bir El Djir semble avoir retrouvé une stabilité qui lui permet aujourd'hui de consolider son activité et d'élargir ses missions. Avec des salaires régulièrement versés, des effectifs en hausse, une flotte renforcée et de nouvelles conventions avec des établissements publics et privés, l'entreprise entend désormais s'imposer comme un acteur majeur de la propreté urbaine à l'échelle de la commune. Installée au niveau du pôle urbain de Belgaïd, l'entreprise publique de propreté de Bir El Djir affiche, depuis plusieurs années, une situation nettement plus stable. Cette évolution tranche avec les périodes difficiles qu'elle a connues par le passé, marquées par des déficits, des problèmes de gestion et une situation financière particulièrement délicate, au point d'avoir fait l'objet d'une dissolution temporaire sur décision de l'ancien wali Abdelkader Djellaoui. Le retour à une gestion plus stable s'est notamment traduit par une régularité dans le paiement des salaires et par une reprise progressive de l'activité. Depuis, l'entreprise a engagé une stratégie fondée sur la diversification de ses prestations et l'élargissement de son portefeuille de partenaires, avec pour objectif de renforcer ses recettes et de consolider durablement ses emplois.

Une nouvelle étape avec l'extension des opérations à Sidi El Bachir

Cette dynamique connaît aujourd'hui une nouvelle accélération avec l'élargissement du périmètre d'intervention de l'Epic Bed Net. L'entreprise a récemment réceptionné deux camions supplémen-

taires, portant à sept le nombre de véhicules mobilisés pour ses opérations. Ce renforcement intervient alors que de nouvelles missions lui ont été confiées dans plusieurs secteurs de Sidi El Bachir, l'une des zones les plus densément peuplées de la commune de Bir El Djir. Des tournées régulières sont désormais assurées au niveau des cités des 1 600 et 1 800 logements, où les équipes prennent quotidiennement en charge l'enlèvement de plusieurs tonnes de déchets. L'augmentation du volume des déchets durant la saison estivale, conjuguée aux instructions des autorités locales pour résorber rapidement les points noirs, a favorisé cette extension des interventions de l'entreprise. La commune de Bir El Djir a ainsi fait appel à l'Epic Bed Net pour renforcer le dispositif de collecte et améliorer la prise en charge des déchets dans ces quartiers à forte densité résidentielle.

Près de 50 postes supplémentaires pour accompagner l'élargissement des missions

Avec l'extension de son activité, l'entreprise prévoit également de renforcer ses ressources humaines. Selon les déclarations de son directeur adjoint, Ibrahim Regan à CapDz, l'Epic Bed Net compte actuellement 680 travailleurs, dont 189 affectés au secteur de Belgaïd.

La prise en charge des cités des 1 600 et 1 800 logements à Sidi El Bachir devrait se traduire par la création de près de 50 nouveaux postes. Une mesure qui répond à la nécessité d'adapter les effectifs à l'élargissement du périmètre d'intervention, mais qui traduit également la volonté de l'entreprise de soutenir sa montée en puissance par la création d'emplois. Sur le terrain, le dispositif repose sur un programme de travail quotidien et

continu. Dans les quartiers du pôle urbain de Belgaïd, quatre camions sont mobilisés par tournée selon plusieurs plages horaires, avec des interventions dès les premières heures de la matinée jusqu'à 13 heures, puis à partir de 17 heures et enfin de 20 heures à 23 heures.

Cette organisation permet d'assurer une présence régulière sur le terrain et de limiter l'accumulation des déchets dans les zones à forte fréquentation.

La diversification des activités au cœur du redressement

L'évolution de l'Epic Bed Net ne se limite toutefois pas à la collecte des déchets. Au cours des quatre dernières années, l'entreprise a progressivement étoffé ses effectifs et diversifié ses prestations, à la faveur de nouvelles conventions conclues avec différents organismes.

Dirigée depuis 2018 par Abdel-

d'Aïn El Franine, où elle assure des opérations de nettoyage et d'enlèvement des déchets. L'entreprise peut également être sollicitée lors des perturbations de l'alimentation en eau potable. Elle met alors à disposition des citernes d'eau au profit de différents établissements et secteurs, notamment les services de la Protection civile. Parmi les organismes avec lesquels l'entreprise travaille figurent notamment la direction du Village méditerranéen, le stade olympique Miloud Hadeï, l'établissement public hospitalier spécialisé en pédiatrie Boukhoroufa Abdelkader de Canastel ainsi qu'une clinique privée. La convention qui la liait aux résidences universitaires n'a, en revanche, pas été renouvelée.

Six motos pour traquer les points noirs

Face à la persistance de certains



kader Kassimi, l'entreprise s'est ainsi ouverte à d'autres activités, notamment le gardiennage et la restauration au sein d'établissements scolaires. Elle a également élargi ses opérations de collecte des déchets à plusieurs secteurs relevant des délégations de la commune de Bir El Djir. Cette évolution marque un changement important par rapport à la mission initialement confiée à l'entreprise, essentiellement centrée sur le balayage et l'entretien de la propreté dans certains secteurs de la commune. La collecte des déchets constitue désormais une part importante de son activité.

Des conventions pour consolider les recettes

La diversification du portefeuille de partenaires constitue l'un des principaux leviers retenus par l'entreprise pour renforcer ses recettes. L'Epic Bed Net intervient ainsi dans plusieurs sites et établissements, notamment au niveau de la plage

points noirs, l'entreprise a également renforcé son dispositif de surveillance. Six motos ont été affectées aux agents chargés du contrôle afin de faciliter leurs déplacements dans les différents quartiers de Bir El Djir. Le principe est de permettre une détection rapide des points d'accumulation des déchets et une intervention immédiate des équipes. Dès qu'un point noir est identifié, les responsables sont aler-



tés afin de mobiliser les camions nécessaires à l'enlèvement des ordures.

Ce dispositif de proximité vise ainsi à réduire les délais d'intervention et à éviter que les dépôts anarchiques ne s'installent durablement dans les quartiers.

Les travailleurs, autre maillon de la stabilité retrouvée

La stabilisation de l'entreprise passe également par une attention particulière accordée à ses agents. La direction affirme veiller à garantir des conditions de travail adaptées, notamment pour les équipes mobilisées durant les horaires nocturnes et celles affectées au nettoyage de la plage d'Aïn El Franine.

Le transport des travailleurs intervenant tard dans la nuit fait notamment partie des mesures prises par l'entreprise. La régularité dans le versement des salaires constitue, par ailleurs, l'un des éléments mis en avant pour expliquer le climat de stabilité retrouvé. Des actions de valorisation sont également organisées en faveur des agents de propreté, à travers des cérémonies destinées à saluer leurs efforts et à reconnaître leur contribution au maintien de la propreté des quartiers.

De la crise à la consolidation

À travers l'élargissement de ses missions, la diversification de ses prestations, le renforcement de ses moyens matériels et humains et la conclusion de nouvelles conventions, l'Epic Bed Net semble avoir définitivement tourné la page des années de turbulences. La continuité de la direction depuis 2018, la régularité de la gestion et l'évolution progressive de l'activité ont contribué à installer un climat de stabilité au sein de l'entreprise. Une stabilité qui constitue désormais un atout pour accompagner l'élargissement des opérations de propreté et répondre aux nouvelles exigences des autorités locales en matière d'entretien du cadre de vie.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ASSAISONNEMENT DU VIEUX QUARTIER D'EL BARKI

Ouchane débloque un projet à l'arrêt depuis plusieurs années



Habib Benaouda

Après plusieurs années d'attente et deux procédures infructueuses, le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement du vieux quartier de El Berki, à Oran, vient de franchir une étape décisive. Le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a décidé de reprendre en main ce dossier longtemps bloqué et d'en confier la prise en charge à la Direction des ressources en eau et de l'hydraulique, avec pour objectif de permettre le lancement des travaux dans les meilleurs délais.

Cette intervention vise à sortir le projet de l'impasse administrative et technique dans laquelle il se trouvait. Placé jusque-là sous la responsabilité de la commune d'Oran, le dossier n'avait pas pu aboutir, le marché public ayant été déclaré infructueux à deux reprises. Une situation qui a considérablement retardé la réalisation d'un réseau

devenu particulièrement vétuste et dont la dégradation pèse directement sur le quotidien des habitants. Le wali a ainsi instruit les services de l'hydraulique de prendre en charge le dossier et d'engager les démarches nécessaires à la réhabilitation et au renouvellement des canalisations. Le transfert de cette responsabilité devrait permettre de fluidifier les procédures et surtout de passer enfin à la phase opérationnelle après des années de blocage.

Un second volet doté de 15 milliards de centimes

L'opération constitue le deuxième volet du programme d'aménagement consacré au vieux quartier de El Berki. En 2025, une enveloppe de près de 23 milliards de centimes avait été accordée par le ministère de l'Intérieur pour poursuivre l'aménagement du quartier et moderniser ses différents réseaux et équipements. Pour la tranche consacrée à l'assainissement, quelque 15 milliards de

centimes sont actuellement mobilisés. Une enveloppe supplémentaire pouvant atteindre 8 milliards de centimes pourrait être envisagée en fonction des difficultés techniques qui seraient découvertes au cours du chantier. Cette éventuelle rallonge s'explique par la nature même de l'opération. Une part importante des interventions devant être réalisée en sous-sol, l'état exact des anciennes canalisations et des réseaux existants ne pourra être pleinement établi qu'après l'ouverture des tracés et les opérations de terrassement. Tout financement complémentaire devra donc être justifié par des contraintes techniques effectivement constatées sur le terrain.

Au-delà de l'enjeu technique, la remise à niveau de ce réseau répond à une urgence sanitaire et environnementale. La vétusté des canalisations constitue en effet une source de dysfonctionnements susceptibles d'affecter les conditions de vie des habitants et l'environnement immédiat du quartier.

Après les études, place désormais au chantier

Le véritable enjeu réside désormais dans la concrétisation de cette décision. Après les études, les procédures et les appels d'offres infructueux, les habitants attendent le passage à l'acte et l'ouverture effective du chantier. La nouvelle prise en charge du dossier par la Direction de l'hydraulique devrait permettre d'accélérer le processus et de lever les derniers obstacles administratifs. Reste à assurer le respect des délais et, surtout, la qualité des travaux, seuls véritables indicateurs de la réussite de cette opération. Pour les habitants de El Berki, qui attendent depuis des années une solution durable, l'ouverture du chantier marquera une première victoire. Mais l'objectif final demeure la mise en service d'un réseau d'assainissement fiable et adapté, capable de mettre définitivement fin aux dysfonctionnements qui ont longtemps affecté le quartier.

MERS EL KEBIR

La commune maintient l'accueil des citoyens durant tout le mois d'août

Ilyes K

Alors que le mois d'août est généralement marqué par le ralentissement de l'activité administrative en raison des congés estivaux, la commune de Mers El Kébir, dans la wilaya d'Oran, annonce le maintien de ses permanences d'accueil et d'orientation au profit des citoyens. Le dispositif, destiné également aux représentants de la société civile et aux associations, vise à assurer une continuité dans l'écoute et la prise en charge des préoccupations exprimées au niveau local. Dans un avis rendu public aujourd'hui, la commune précise que son bureau d'accueil et d'orientation reçoit les citoyens tout au long de la semaine, à l'exception des vendredi et samedi. Une disposition qui intervient alors que les administrations sont souvent confrontées, durant cette période de l'année, à une baisse de leur capacité d'accueil liée aux congés du personnel et à l'absence de certains responsables. À Mers El Kébir, le choix de maintenir ces permanences vise ainsi à préserver un canal direct avec les administrés, particulièrement à l'approche de la rentrée sociale. Les citoyens peuvent notamment y exposer leurs préoccupations, formuler des propositions ou signaler des situations nécessitant une intervention des services concernés. Cette continuité de l'accueil semble avoir été favorablement accueillie par les habitants, notamment au regard de la nature parfois urgente des préoccupations qui peuvent être soulevées durant cette période. Le maintien d'un espace d'écoute permet ainsi aux citoyens de ne pas attendre la reprise normale de l'activité administrative pour faire connaître leurs doléances. Les permanences sont assurées de 8h à 12h, puis de 13h à 16h30, selon le programme communiqué par la commune. À travers cette démarche, les autorités locales entendent consacrer davantage le principe d'écoute du citoyen et contribuer à l'amélioration de la qualité du service public. La commune de Mers El Kébir demeure, pour rappel, administrée par le secrétaire général, chargé de la gestion des affaires de la collectivité.

COMMERCE ET HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Les plages sous haute surveillance

Habib B

À l'heure où les plages et les sites touristiques d'Oran connaissent leur plus forte affluence, les services du commerce intensifient leurs opérations de contrôle à travers les communes côtières de la wilaya. Restaurants, cafés, établissements de restauration rapide, commerces alimentaires et autres activités implantées à proximité des plages et des campings font l'objet d'une surveillance accrue, avec une priorité : prévenir les risques sanitaires et protéger les consommateurs contre les intoxications alimentaires.

La saison estivale impose ainsi un rythme soutenu aux équipes de contrôle, mobilisées pour traquer les pratiques susceptibles de compromettre la sécurité des denrées alimentaires. La hausse des températures, conjuguée à l'augmentation considérable de la consommation hors domicile, constitue en effet un facteur de risque supplémentaire, notamment pour les produits rapidement périssables. Face à cette situation, la Direction du commerce de la wilaya d'Oran a adapté son programme d'intervention aux spécificités de la période estivale. Les sorties sur le terrain ont été renforcées et étendues aux week-ends ainsi qu'aux jours fériés, y compris durant les plages horaires corres-

pondant aux pics d'activité commerciale. Une présence qui permet aux agents de contrôle de couvrir les moments où l'affluence des estivants est la plus importante, notamment en soirée.

Contrôles renforcés sur la chaîne de froid

Une attention particulière est accordée aux conditions de conservation des aliments. Les équipes inspectent les modalités de stockage, de transport et d'exposition des produits, en particulier ceux particulièrement sensibles aux températures élevées. L'exposition de denrées alimentaires en plein soleil ou dans des conditions incompatibles avec les exigences de conservation et de sécurité sanitaire figure également parmi les pratiques ciblées. Le dispositif concerne un large éventail d'activités commerciales. Des restaurants aux cafés, en passant par les établissements de restauration rapide, les points de vente de produits alimentaires et les commerces installés aux abords des plages et des campings, aucun espace n'échappe à cette campagne de surveillance. Les premières opérations ont déjà permis de relever plusieurs manquements. Au cours de la semaine écoulée, les commissions mixtes ayant effectué des contrôles dans différentes zones de la wilaya ont adressé des mises en demeure à trois cafés et quatre établissements de restaura-

tion rapide. Les infractions constatées portent notamment sur des insuffisances en matière d'hygiène ainsi que sur la non-conformité de certaines activités avec les normes en vigueur. Les établissements concernés font désormais l'objet d'un suivi afin de vérifier la levée des réserves et la régularisation des situations signalées. Au-delà des contrôles administratifs, la prévention demeure un maillon essentiel de la lutte contre les intoxications alimentaires. Un médecin généraliste recommande, à ce titre, aux citoyens de redoubler de vigilance durant les périodes de forte chaleur, en veillant notamment au lavage soigneux des fruits et légumes, au contrôle de la conformité et de la validité des produits alimentaires et au respect de la chaîne de conservation. Il est également recommandé d'éviter de laisser les aliments à température ambiante pendant des périodes prolongées. Avec la poursuite de la saison estivale et le maintien d'une forte fréquentation des plages, les services du commerce entendent conserver ce niveau de vigilance sur le terrain. À travers des contrôles plus réguliers et davantage adaptés aux horaires de forte affluence, l'enjeu est désormais de prévenir les infractions en amont et de limiter tout risque susceptible de transformer l'activité commerciale estivale en menace pour la santé publique.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Saisie record de plus de 872 000 comprimés psychotropes et 5,3 kg de cocaïne

M. N.

Un important coup de filet vient d'être réalisé par les services des Douanes à Oran, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP). L'opération a permis la saisie de plus de 872 000 comprimés psychotropes de type prégabaline 300 mg, ainsi que de 5,378 kg de cocaïne, selon un communiqué rendu public aujourd'hui par la Direction régionale des Douanes d'Oran.

Outre cette importante quantité de stupéfiants, les enquêteurs ont également récupéré une somme de 104,002 millions de dinars, en plus de 350 euros. Le bilan de cette opération fait également état de la saisie de sept véhicules de tourisme, d'un camion et d'un scooter des mers. Onze personnes ont été interpellées au cours de cette opération, précise la même source, sans fournir davantage de détails sur leur identité ni sur les circonstances précises ayant entouré la saisie. Cette nouvelle opération vient illustrer l'intensification des efforts déployés par les services des Douanes et de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre les réseaux de trafic de stupéfiants, notamment ceux impliquant les psychotropes et la cocaïne.

DIALOGUE ENTRE L'EXÉCUTIF LOCAL ET LES PARLEMENTAIRES

Ouchene mise sur la concertation pour faire avancer les dossiers de la wilaya

Meriem B

Le nouveau cycle de représentation parlementaire ouvre, à Oran, la voie à un renforcement du dialogue entre les élus et l'administration locale. Le wali, Brahim Ouchene, a réuni dimanche les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) à l'occasion d'une rencontre de prise de contact qui se veut surtout un espace d'échange autour des préoccupations de la wilaya et des dossiers qui interpellent ses institutions.

Loin de se limiter à une rencontre protocolaire avec les nouveaux représentants de la population, l'initiative entend poser les bases d'une coordination plus étroite entre l'exécutif local et les parlementaires. Présidée par le wali, la rencontre s'est tenue en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et d'un membre du Conseil de la nation.

Dès l'ouverture des travaux, Brahim Ouchene a souhaité la bienvenue aux nouveaux députés, tout en mettant l'accent sur la nécessité de maintenir un contact direct avec les représentants du peuple. Pour le wali, ce type de rencontres offre un cadre permettant d'écouter les préoccupations soulevées par les parlementaires, d'échanger sur les différents dos-

siers et, surtout, de rechercher des positions convergentes sur les questions intéressant la collectivité locale.

Faire remonter les préoccupations du terrain

Cette démarche revêt un intérêt particulier dans une wilaya appelée à gérer des dossiers nombreux et souvent complexes. En leur qualité d'élus, les députés constituent en effet un relais entre les préoccupations de la population et les institutions nationales. Leur implication dans le suivi des dossiers locaux peut ainsi contribuer à renforcer l'articulation entre les attentes exprimées sur le terrain et les différents niveaux de décision.

C'est précisément cette logique de complémentarité que le wali entend consolider. Plutôt que de cloisonner les interventions des différentes institutions, l'objectif affiché consiste à favoriser la circulation des informations, le partage des points de vue et une meilleure coordination autour des préoccupations locales.

L'enjeu est également de permettre aux représentants de la wilaya au Parlement de disposer d'une lecture plus précise des dossiers pris en charge par l'exécutif local et de relayer, à leur niveau, les questions nécessitant une intervention ou un accompagnement des pou-

voirs publics centraux.

Une démarche appelée à s'inscrire dans la durée

Brahim Ouchene a, à cette occasion, réaffirmé sa volonté de poursuivre cette dynamique de coordination avec les représentants du peuple. La coopération avec les parlementaires devrait ainsi s'appuyer sur le principe de la concertation et sur un échange régulier des points de vue, avec pour finalité affichée de servir les intérêts de la population de la wilaya.

Au-delà de la rencontre de dimanche, c'est donc la perspective d'un dialogue institutionnel plus soutenu qui se dessine. Une démarche qui suppose de dépasser le caractère occasionnel des échanges pour installer des mécanismes de concertation permettant d'aborder les préoccupations au fur et à mesure de leur émergence. Dans cette optique, l'administration locale et les élus sont appelés à conjuguer leurs efforts, chacun dans le cadre de ses prérogatives, afin de contribuer à une meilleure prise en charge des dossiers de la wilaya. Pour Oran, cette volonté de rapprocher les institutions autour des préoccupations du terrain pourrait constituer un cadre supplémentaire pour faire entendre les attentes locales et accompagner les projets et actions inscrits au programme de développement.

ORAN

Session extraordinaire de l'APW pour l'installation de trois nouveaux membres

H. Benouda

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran tiendra demain une session extraordinaire, présidée par le président de l'APW, Mohamed Chelabi, en présence du wali d'Oran, Ibrahim Ouchan.

La session sera consacrée notamment à l'installation et à la validation de l'adhésion de trois nouveaux membres, appelés à rem-

placer trois élus de l'APW ayant remporté les dernières élections législatives et dont les sièges sont devenus vacants.

Les sièges concernés reviennent respectivement au Parti des travailleurs (PT), au Parti Voix du peuple et au Rassemblement national démocratique (RND). Les trois élus concernés sont Bendounia Mohamed Amine (PT), Ibrahim Safi Amine (Voix du peuple) et Habib Belaaz (RND).

Cette opération, effectuée conformément aux dispositions légales en vigueur, vise à assurer la continuité du fonctionnement de l'APW et à maintenir sa composition réglementaire, après le passage de ces élus au Parlement. La session permettra ainsi aux nouveaux membres de voir leur qualité officiellement établie et de prendre part aux prochaines réunions et travaux des commissions de l'APW.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Hamzaoui Reda à la tête de la direction d'Oran

Sarah M

Le secteur de la Poste et des Télécommunications à Oran change de responsable. Hamzaoui Reda a été officiellement installé, ce lundi, dans ses fonctions de directeur de la Poste et des Télécommunications de la wilaya, au cours d'une cérémonie présidée par le wali d'Oran, Brahim Ouchene.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des cadres et responsables concernés, consacrant la prise de fonction du nouveau directeur à la tête d'un secteur qui

occupe une place centrale dans le fonctionnement des services publics et dans la vie quotidienne des citoyens.

À cette occasion, le wali d'Oran a accueilli le nouveau responsable et lui a souhaité réussite et succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

La Poste et les Télécommunications constituent un maillon essentiel du service public, à travers notamment les prestations postales, les services financiers et le déploiement des réseaux de télécommunications. Dans une wilaya comme Oran, caractérisée par une forte

concentration démographique et une activité économique soutenue, les attentes des usagers restent importantes en matière de qualité de service, de disponibilité des prestations et de modernisation des infrastructures.

La prise de fonction de Hamzaoui Reda intervient ainsi dans un contexte où l'amélioration du service aux citoyens, la consolidation des infrastructures de communication et l'accompagnement de la transformation numérique constituent autant d'enjeux pour le secteur à l'échelle locale.

INTERVENTIONS TECHNIQUES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Sonelgaz programme des coupures de trois minutes dans plusieurs quartiers

S. H

La direction de distribution de Sonelgaz à Oran a annoncé des coupures programmées de l'électricité les 11 et 12 août dans plusieurs quartiers de la capitale de l'Ouest. Cette opération, présentée comme une intervention technique inscrite dans un programme visant à améliorer la qualité du service électrique, entraînera des interruptions de courte durée dans les sec-

teurs concernés.

Les quartiers d'El Barki, Ibn Sina, Es-Salem (Saint Hubert), El Bouheira Saghira (Petit Lac), Dar El Beïda, USTO, El Yasmine, Maraval, Les Palmiers et Emir Abdelkader figurent parmi les zones concernées par ces interventions.

Des interruptions limitées à trois minutes

Selon Sonelgaz, la durée de chaque coupure ne devrait pas excéder trois minutes. L'entreprise se veut ainsi rassurante quant à l'impact de ces interventions sur les usa-

gers, tout en précisant que celles-ci sont nécessaires à la mise en œuvre de son programme d'amélioration du réseau de distribution. À travers ces opérations techniques, la direction de distribution de Sonelgaz affirme poursuivre ses efforts pour renforcer la continuité du service public de l'électricité et améliorer la qualité de l'alimentation électrique. L'objectif affiché est de répondre aux besoins des abonnés et d'accompagner l'évolution de la demande, notamment dans les zones urbaines concernées.

HASSI BOUNIF

Les poids lourds et les conteneurs mettent les axes routiers à rude épreuve

Habib Benaouda

Le deuxième volet du projet d'aménagement urbain engagé à Hassi Bounif se poursuit avec l'ambition de remettre à niveau plusieurs axes routiers et voies de desserte dont l'état s'est progressivement détérioré sous l'effet d'un trafic particulièrement dense. Au cœur des préoccupations, la circulation des poids lourds à destination des zones industrielles voisines, qui exerce une forte pression sur le réseau routier et le tissu urbain de la commune.

Les interventions en cours portent notamment sur plusieurs chaussées et trottoirs à l'intérieur de la commune, en particulier aux abords de la station-service et sur l'axe menant au quartier Chadid Mahmoud. Les services concernés s'emploient à traiter les points les plus dégradés et à remettre en état des voies marquées par l'apparition de nombreux nids-de-poule, de fissures ainsi que par la détérioration de plusieurs portions de trottoirs.

La dégradation du réseau routier n'est toutefois pas le seul problème auquel sont confrontés les habitants. Depuis plusieurs années, l'intensification du trafic des camions a profondément affecté les conditions de circulation dans la commune, en accélérant l'usure des voies internes et en générant d'importantes perturbations du trafic. La présence de véhicules de gros tonnage au sein du tissu urbain constitue également une source de préoccupation en matière de sécurité routière.

Un axe stratégique sous pression

Les travaux ont également gagné l'entrée de la zone industrielle de Hassi Ameur, où des opérations de nettoyage, de dégagement et d'enlèvement des obstacles ont été lancées sur les abords de la chaussée. Les interventions concernent également les espaces dégradés longeant cet axe, considéré comme un passage stratégique pour le trafic des véhicules et, surtout, des poids lourds desservant les zones d'activité.

Si le lancement de ces travaux est favorablement accueilli par les riverains, beaucoup estiment que la réhabilitation des chaussées devra impérativement s'accompagner d'une meilleure régulation du trafic des poids lourds. Pour eux, le risque est de voir les routes fraîchement réhabilitées se dégrader à nouveau sous l'effet du passage incessant des camions.

La question du stationnement anarchique des poids lourds et des conteneurs est également soulevée. Des riverains déplorent leur présence le long des principaux axes routiers et jusque dans certains quartiers résidentiels, où ils constituent à la fois un obstacle à la circulation et un facteur de risque pour les usagers, particulièrement les enfants et les élèves.

Le tronçon reliant Hassi Ameur, Hassi Bounif et Hassi Ben Okba concentre lui aussi une importante partie de la pression exercée par le trafic industriel. Cet itinéraire, fortement fréquenté par les poids lourds, fait l'objet de demandes insistantes de réhabilitation et d'une organisation plus rigoureuse de la circulation des véhicules de gros tonnage, en tenant compte de la vocation industrielle de la zone et de l'importance des flux générés par les activités économiques.

Des itinéraires dédiés à mieux faire respecter

La problématique persiste malgré la décision portant interdiction de la circulation des camions à l'intérieur du tissu résidentiel de Hassi Bounif. Selon les habitants, certains chauffeurs continuent néanmoins d'emprunter les voies internes, alors même que des itinéraires spécifiques sont prévus pour le trafic des poids lourds.

Au-delà de la remise en état des chaussées, c'est donc toute la question de la gestion du trafic industriel qui se pose. Pour les habitants, la réussite du projet d'aménagement dépendra autant de la qualité des travaux réalisés que du respect des itinéraires réservés aux camions et de l'application effective des mesures destinées à préserver les zones résidentielles.

Sans une régulation durable du trafic des poids lourds, les efforts engagés pour réhabiliter le réseau routier risquent, en effet, de ne constituer qu'une réponse provisoire à un problème structurel.

PROPRETÉ URBAINE

Le wali inspecte les communes de Tizi et Mascara



I. Yacine

La propreté urbaine et la continuité du service public ont été au centre d'une sortie de terrain effectuée par le wali de Mascara, lundi 10 août, dans les communes de Tizi et Mascara. L'objectif était de constater directement les condi-

tions de travail des équipes et l'état de l'environnement dans plusieurs secteurs.

La visite a permis de suivre les opérations de nettoyage et la présence des agents sur le terrain. Elle intervient dans un contexte où la régularité des interventions est essentielle pour maintenir les espaces publics en bon état et éviter la

réapparition des points noirs. Une attention particulière a été accordée à la prise en charge rapide des zones nécessitant une intervention, ainsi qu'à la continuité du service. La sortie s'est déroulée en présence du chef de daïra de Tizi et du directeur du centre d'enfouissement technique. La coordination entre les différents intervenants a été évoquée, compte tenu de la chaîne que représente la collecte, le transport et le traitement des déchets. Les orientations données portent sur le renforcement du contrôle de terrain et le suivi quotidien des opérations, afin d'identifier rapidement les besoins et d'adapter les moyens en conséquence.

Pour les habitants, le résultat attendu reste concret : des espaces publics propres, des interventions régulières et une prise en charge rapide des situations signalées. C'est sur cette continuité du service, d'ailleurs que sur les seules opérations ponctuelles, que se mesurera l'évolution de la situation.

INCENDIES

Le bilan des dégâts présenté aux services concernés

I. Yacine

Les résultats de l'opération d'évaluation des dégâts causés par les incendies de forêt et de cultures agricoles ont été présentés dimanche 9 août lors d'une réunion de coordination présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi. Cette réunion intervient après l'achèvement des opérations d'inventaire menées par les commissions de terrain dans les différentes communes touchées.

Le wali a réuni l'inspecteur général de la wilaya, les chefs de daïra, le directeur de la Protection civile, le conservateur des forêts, le directeur des services agricoles ainsi que plusieurs cadres. Les participants ont examiné les relevés effectués sur le terrain afin de disposer d'une situation actualisée des dégâts enregistrés, concernant aussi bien le patrimoine forestier que les exploitations agricoles.

La réunion a également porté sur le suivi de la situation après les incendies. Le

bilan présenté constitue une synthèse des informations recueillies par les commissions dépêchées sur le terrain. Ces données doivent permettre aux services concernés (Protection civile, forêts, agriculture) de disposer d'une base de travail pour les prochaines étapes du suivi des zones affectées.

La wilaya poursuit ainsi le traitement du dossier à partir des données issues des opérations de recensement effectuées dans les communes touchées.

INVESTISSEMENT

Accélération du traitement administratif et renforcement de la coordination interservices

I. Yacine

Les dossiers d'investissement en cours de traitement au niveau de la wilaya de Mascara ont fait l'objet d'une réunion de travail dimanche 9 août, présidée par le wali Fouad Aïssi. La rencontre a été consacrée à l'examen de la situation des dossiers et aux modalités de leur prise en charge par les services concernés.

Elle s'est tenue en présence de la direc-

trice de la réglementation et des affaires générales et d'un représentant de la direction de l'industrie. Au cours de la réunion, les différents dossiers ont été passés en revue dans le cadre du suivi du processus d'investissement au niveau local. Le wali a donné des orientations portant sur l'amélioration des mécanismes de traitement, le renforcement de la coordination entre les services et l'efficacité dans la prise en charge des dossiers. Le traitement

des dossiers d'investissement impliquant plusieurs structures administratives et techniques, la coordination entre ces services constitue un élément clé du suivi engagé.

Le wali a demandé de maintenir cette coordination et de veiller à la prise en charge des dossiers dans les conditions prévues par la réglementation, conformément aux orientations arrêtées lors de la réunion.

MOISSONS-BATTAGES

Le wali insiste sur les moyens et le stockage

I. Yacine

L'état d'avancement de la campagne moissons-battages a été examiné dimanche lors d'une réunion présidée par le wali de Mascara, Fouad Aïssi. La rencontre a porté sur le déroulement des opérations de récolte et les moyens mobilisés pour leur poursuite.

Le directeur des services agricoles et le directeur de la Coopérative des céréales et légumineux secs ont participé à cette réunion. Le wali a demandé l'accélération des opérations de récolte et de battage dans les différents périmètres agricoles et la mobilisation des moyens humains et matériels disponibles. La question des pertes enregistrées pendant la

récolte, le transport et le stockage a également été abordée, avec des instructions pour les réduire.

La disponibilité des moyens de transport et des capacités de stockage a été évoquée.

Le wali a demandé un renforcement de la coordination entre les services agricoles et la Coopérative, ainsi qu'un suivi

quotidien de l'évolution de la campagne, avec des rapports périodiques. Les agriculteurs ont été appelés à respecter les recommandations techniques et les mesures préventives contre les incendies, compte tenu de la période estivale.

Le suivi se poursuit avec un accent sur le rythme de récolte, le transport, le stockage et la réduction des pertes.

MOSQUÉE PÔLE DE MASCARA

Les travaux sous suivi technique

I. Yacine

Le projet de la mosquée pôle de Mascara ne se limite plus au seul achèvement de l'édifice religieux. Son environnement immédiat et les conditions de circulation font désormais partie intégrante des préoccupations, alors que les travaux doivent encore être accélérés et que certains aspects techniques restent à régler.

Une sortie de terrain effectuée jeudi par le wali a permis de constater l'état d'avancement du chantier et de vérifier le respect des normes techniques et architecturales prévues. L'objectif est de maintenir le rythme des travaux tout en veillant à la qualité de leur exécution. La visite a également porté sur les aménagements extérieurs, jugés essentiels pour le fonctionnement futur de la mosquée. La question de l'accès et de la sécurité des usagers, compte tenu de la circulation attendue aux abords du site, a été abordée lors d'une réunion de travail. Les responsables et intervenants ont examiné l'état du projet, les réalisations effectuées ainsi que les difficultés techniques relevées. Un projet de passerelle supérieure à proximité a été évoqué pour faciliter les déplacements et sécuriser la zone.

Les échanges ont également porté sur la nécessité de renforcer les moyens mobilisés et d'améliorer la coordination entre les différents intervenants. Le respect des délais contractuels a été rappelé, avec pour objectif de limiter les retards et de permettre l'avancement des travaux dans de bonnes conditions. Le suivi du projet entre désormais dans une phase où les détails techniques et les aménagements connexes prennent une importance particulière. La prochaine étape consistera à traduire ces orientations en réalisations concrètes sur le terrain.

SURVEILLANCE

ÉPIDÉMIOLOGIQUE

91 cas d'hépatite A enregistrés depuis janvier

I. Yacine

La situation épidémiologique de l'hépatite virale A à Mascara a été examinée jeudi lors d'une journée d'étude et de sensibilisation organisée au palais des conférences « Emir Khaled ». Selon les données présentées, 91 cas ont été enregistrés dans la wilaya depuis le début de l'année.

La rencontre a été présidée par le wali Fouad Aïssi, en présence de responsables locaux, de cadres du secteur de la santé et de représentants des communes et de la société civile. Le wali a souligné l'importance de la prévention et de la surveillance épidémiologique, relevé une hausse relative des cas au cours des dernières années et appelé au renforcement des mesures de prévention, notamment en milieu scolaire.

Plusieurs spécialistes ont présenté des communications sur les modes de transmission, les moyens de prévention et la situation épidémiologique dans la wilaya. Une convention de coopération a été signée entre la direction de la santé et l'établissement public d'hygiène, portant sur le renforcement de la coordination en matière de prévention sanitaire et d'amélioration de l'environnement. Le wali a demandé que les recommandations issues de la journée soient suivies d'actions sur le terrain. La rencontre s'est achevée par des recommandations concernant la prévention, la sensibilisation et la surveillance de la situation épidémiologique.

CONSTANTINE

Réception fin août de deux projets d'aménagement de tranchées pare-feu



K.M

Deux projets portant ouverture et aménagement d'une superficie de 15,5 hectares de tranchées pare-feu, à travers divers sites forestiers de la wilaya de Constantine, seront réceptionnés à la fin du mois en cours, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts (CF).

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des mesures visant à prévenir et à lutter contre les incendies de forêt, a précisé le chargé de communication et d'information de la conservation des forêts, Ali Zegrou. Il a détaillé que l'aménagement concerne 8,5 hectares, tandis qu'une surface de 7 hectares a fait l'objet d'une opération d'ouverture. Le dispositif anti-incendie 2026, qui s'étalera jusqu'à la fin du mois

de novembre prochain, a également porté sur l'installation de 7 postes de vigie et de 6 camps principaux dans des sites forestiers et montagneux à l'accès difficile. L'objectif est de surveiller les massifs forestiers, de réduire les dangers liés aux incendies et de protéger les biens et les personnes durant cette période à risque.

Campagnes de volontariat et coordination interservices

Selon la même source, plusieurs campagnes de volontariat ont été organisées pour l'assainissement des espaces forestiers, à l'image de la forêt de M'gheroual dans la commune de Ben Badis et d'El Hadj Baba située à la commune d'Aïn Smara. M. Zegrou a révélé que ce programme, visant la préservation du patrimoine forestier et la prévention des dangers dus aux fortes chaleurs, est mené en étroite collaboration avec les directions de l'environnement, des travaux publics et de l'hydraulique, ainsi qu'avec les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), l'entreprise de développement des espaces verts de Constantine (EDEVCO) et diverses associations œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement.

OUARGLA

Activités culturelles, artistiques et ludiques au programme jusqu'au 1er septembre

H.N

Diverses activités culturelles et artistiques dans le cadre de la manifestation « Été, créativité » se poursuivent à travers différents établissements culturels de la wilaya de Ouargla, constituant un espace récréatif et d'épanouissement pour les jeunes et les enfants de la région, selon les responsables de la maison de la culture « Moufdi Zakaria ».

Depuis le lancement de ce programme au début du mois d'août, la structure culturelle sert de cadre à un bouquet d'activités ludiques

visant à meubler les vacances des jeunes et des bambins. Au programme : des spectacles de marionnettes animés par l'artiste Djamel Noureddine, ainsi que des ateliers de dessin et de coloriage, très appréciés des enfants et de leurs parents, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Bencherghui Chakour.

ç Tenant à sortir les jeunes et les enfants de l'oisiveté estivale, le programme prévoit également une panoplie d'activités susceptibles de développer leurs aptitudes intellectuelles et créatrices, avec notamment des séances de lecture et d'écriture, ainsi que des ateliers d'ex-

pression artistique constructive visant à ancrer chez les bénéficiaires les valeurs de l'identité nationale.

Un programme jusqu'au 1er septembre

Devant s'étaler jusqu'au 1er septembre prochain à travers les établissements culturels, ces activités s'inscrivent dans les efforts de dynamisation du mouvement culturel et artistique pendant la période estivale. Elles permettent aux enfants et aux jeunes de passer, dans une ambiance bon enfant, d'agréables moments tout en développant leurs compétences culturelles et artistiques.

EL-OUED

Lancement d'une campagne de sensibilisation face à la vague de chaleur

O.S

Face à la vague de chaleur qui sévit actuellement dans la région, associations et organismes administratifs ont lancé une campagne de sensibilisation pour prévenir les risques liés à la canicule, ont indiqué lundi des organisateurs. Les directions de la santé et de

la protection civile, en coordination avec des associations, mènent des actions d'information ciblant notamment les populations nomades, les habitants des zones enclavées et les travailleurs exposés au soleil sur les chantiers et dans les espaces non ombragés, les appelant à la vigilance face aux insulations. Des alertes ont également été diffusées sur les réseaux so-

ciaux, mettant en garde contre les dangers des fortes chaleurs, particulièrement entre 10h et 16h. Par ailleurs, la direction de Sonelgaz a mobilisé l'ensemble de ses moyens techniques et commerciaux pour faire face aux éventuelles perturbations d'alimentation électrique, notamment pendant les périodes de pic de consommation.

TAMANRASSET

Les enfants et les jeunes se ruent vers la bibliothèque « Ahmed Bradai »

O.S

La bibliothèque principale de lecture publique « Ahmed Bradai » de Tamanrasset connaît, en cette période estivale, un engouement croissant de la part des enfants et des jeunes, venus profiter des nombreuses activités culturelles, éducatives et artistiques spécialement conçues pour meubler leurs vacances, ont indiqué lundi les responsables de l'établissement. Plusieurs espaces, encadrés par des animateurs pluridisciplinaires, accueillent

quotidiennement des groupes d'enfants et d'adolescents pour des ateliers didactiques visant à développer leurs capacités cognitives : cours d'anglais, initiation à l'informatique, découverte de l'archéologie et du patrimoine local, ainsi que des séances de lecture et de contes. Parmi les activités les plus prisées figurent également l'apprentissage de la méthode Soroban (boulier japonais), qui développe le calcul mental et la concentration, ainsi que des tournois de jeux d'échecs, qui stimulent la réflexion stratégique.

Une réponse aux besoins des familles

Les responsables de la bibliothèque ont sou-

ligné que ces initiatives, qui ont rencontré un franc succès auprès des enfants et de leurs parents, répondent à une réelle demande des familles soucieuses d'occuper utilement le temps libre de leurs enfants durant l'été. Les activités proposées visent également à éloigner les jeunes des fléaux sociaux et de l'oisiveté, en leur offrant des alternatives constructives et éducatives.

Initiée début août, cette programmation estivale a vu sa fréquentation augmenter significativement. Des ateliers supplémentaires ont dû être ouverts pour répondre à l'afflux des participants, notamment pour les cours d'anglais et les séances de lecture. Les enfants, ravis, témoi-

gnent de leur enthousiasme : « J'adore venir à la bibliothèque. J'apprends l'anglais et je joue aux échecs avec mes amis. C'est bien mieux que de rester à la maison », confie Yacine, 11 ans. Pour les responsables de la bibliothèque « Ahmed Bradai », le succès de cette programmation estivale confirme le rôle essentiel des établissements culturels dans l'animation des territoires et l'épanouissement des jeunes. Ils espèrent que cette dynamique pourra être maintenue tout au long de l'année. Les activités se poursuivront jusqu'à la fin du mois d'août, avec un programme enrichi comprenant des concours de lecture, des ateliers de création artistique et des sorties éducatives.

TISSEMSILT

Clôture de l'école coranique d'été avec la participation de 516 enfants

S.R

Les activités de l'école coranique d'été ont pris fin lundi au Centre culturel islamique de Tissemsilt, avec la participation de 516 enfants, filles et garçons, a indiqué le directeur du centre, El-Ouardjani El Houari. La cérémonie de clôture, placée sous le slogan « Ô Yahia, saisis le Livre avec force », s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de nombreuses familles. Elle a été marquée par la remise d'attestations aux 516 participants, tandis que 90 des meilleurs apprenants ont reçu des récompenses offertes par des bienfaiteurs, en guise d'encouragement pour leurs efforts et leurs résultats. Cette session de formation, débutée fin mai, a connu une forte affluence d'enfants âgés de 5 à 14 ans, encadrés par 16 enseignants répartis sur 10 classes. Le programme pédagogique comprenait l'apprentissage et la mémorisation du Saint Coran, des hadiths du Prophète, des Quarante hadiths d'An-Nawaoui ainsi que les Noms d'Allah. Le directeur du Centre a souligné que cette école coranique attire chaque année davantage d'enfants, les familles de la wilaya veillant à mettre à profit les vacances estivales de leurs enfants en combinant repos, détente, loisirs et enseignement religieux.

BLIDA

Les portes de la Gendarmerie s'ouvrent aux jeunes candidats

I.T

Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida a organisé lundi une journée d'information destinée à présenter les conditions générales de recrutement aux jeunes souhaitant s'engager dans ce corps de sécurité. Cette journée, qui s'est déroulée au siège du Groupement, a attiré un grand nombre de jeunes, notamment de nouveaux bacheliers, venus s'informer sur les conditions de recrutement : âge, niveau d'études, durée de la formation, modalités de sélection, aptitudes physiques et filières exigées. Les responsables ont répondu à toutes les questions des participants et leur ont donné un aperçu général des centres de formation et des écoles rattachées à ce corps. Des stands ont également été installés pour présenter les différents services et unités de la Gendarmerie nationale, ainsi que les équipements et technologies utilisés pour lutter contre la criminalité, assurer la sécurité des citoyens et protéger leurs biens.

ENLEVÉ PAR UN GROUPE CRIMINEL ARMÉ AU NIGER

L'Algérie remet le ressortissant allemand aux autorités de son pays

R. N

L'Algérie a remis aux autorités allemandes, hier au siège du ministère des Affaires étrangères, le ressortissant allemand Ulumaskan Sinan, qui a été enlevé par un groupe criminel armé alors qu'il se trouvait au Niger.

Le Secrétaire général du ministère, M. Lounès Magramane, a supervisé l'opération de remise du ressortissant allemand à l'ambassadeur de son pays auprès de l'Algérie, M. Georg Felsheim.

S'exprimant à cette occasion, M. Magramane a indiqué que "ces développements positifs viennent couronner les efforts déployés par les institutions de l'Etat algérien, notamment les corps de sécurité relevant du ministère de la Défense nationale, avec nous adressons nos remerciements et notre reconnaissance pour la libération du ressortissant allemand, qui a été transféré, vendredi soir, dans les meilleures conditions, de la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam vers la Base aérienne de Boufarik".

A ce propos, il a précisé que "les autorités algériennes se sont immédiatement assurées du bon état de santé de M. Ulumaskan Sinan, dès sa réception, et ont tenu les autorités allemandes informées de l'ensemble des développements, jusqu'à son retour sain et sauf dans son pays auprès des siens".

Il a, dans ce contexte, souligné que « les différents services de l'Etat algérien ont veillé au succès de cette opération, à l'instar de plusieurs autres opérations de libération d'otages menées par le passé, et qui ont mis



en évidence le rôle pionnier de l'Algérie dans les initiatives de médiation, de dialogue et de concertation, ainsi que son devoir humanitaire de préserver la vie et la dignité de tout citoyen, quel que soit son pays, et où qu'il se trouve ».

M. Magramane a, par là même, rappelé que "l'Algérie, de par son expérience et son passé, s'opposera toujours à toutes les formes d'extrémisme violent, aux actes criminels et terroristes et aux pratiques odieuses d'enlèvement et de paiement de rançons, dont elle a contribué, de manière reconnue et exemplaire, à la criminalisation au sein des instances internationales".

Il a également souligné que "tout ce qui porte atteinte aux pays voisins nous affecte inévitablement", notant que "la sécurité, la

stabilité et la prospérité de l'ensemble des pays frères et amis demeureront parmi les priorités de l'agenda politique et diplomatique définies par les hautes autorités de l'Etat algérien, conformément aux hautes instructions et orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

De son côté, l'ambassadeur d'Allemagne auprès de l'Algérie, M. Georg Felsheim, a formulé ses remerciements aux autorités algériennes pour tous les efforts qu'elles ont déployés et pour leur rôle constructif ayant permis au ressortissant allemand de retourner en Allemagne en toute liberté.

Le ressortissant allemand, Ulumaskan Sinan, a lui aussi exprimé ses remerciements aux hautes autorités du pays ainsi qu'à l'Armée nationale populaire (ANP).

ENTREPRISES

La déclaration de la production se poursuit jusqu'au 31 août

Le ministère de l'Industrie annonce, lundi, que les opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d'activité des entreprises se poursuivront jusqu'au 31 août courant.

« Les opérations de déclaration de la production et de présentation des rapports d'activité des entreprises via la plateforme numérique dédiée à la production nationale se poursuivent jusqu'au 31 août 2026 », précise le ministère, invitant « l'ensemble des opérateurs économiques concernés à effectuer cette opération avant l'expiration du délai légal ».

Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, le ministère indique que les cellules d'information et d'orientation relevant des directions de wilaya de l'industrie resteront à la disposition des opérateurs économiques pour assurer la coordination et répondre à leurs préoccupations et interrogations concernant la déclaration de la production.

Dans ce cadre, le ministère rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques concernés qu'ils sont tenus de procéder à la déclaration de leur production, prévenant que tout défaut d'exécution des dispositions de cette décision entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 48 de la loi n 18-18 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour 2019.

Cette opération de déclaration s'inscrit dans le cadre du renforcement du système statistique national, visant à fournir des statistiques exhaustives et fiables permettant d'éclairer la prise de décision en matière de développement économique et industriel et de protection de la production nationale, ajoute le communiqué. A noter que ce recensement (accessible via le lien : <https://prodnat.industrie.gov.dz>) intervient en application des dispositions de l'arrêté interministériel du 26 avril 2025 fixant les modalités de communication des données relatives à la production physique et aux intrants utilisés par les entreprises économiques relevant du secteur de l'industrie exerçant une activité de production de biens.

POUR SON SACRE AU CHAMPIONNAT DU MONDE DU SAUT EN HAUTEUR

Younes Ayachi félicité par Boufedeché et Nasri

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a félicité, lundi, Younes Ayachi, pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon (Etats-Unis d'Amérique).

"Félicitations à notre jeune athlète Younes Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur U20, dans l'Oregon aux Etats-Unis d'Amérique. Un sacre qui honore l'Algérie. Nous souhaitons à notre champion d'autres belles performances et davantage de succès", a écrit la présidente de

l'APN sur son compte sur les réseaux sociaux.

Mme Boufedeché a également souhaité au champion algérien de "poursuivre son parcours sportif avec détermination et de réaliser d'autres performances honorables qui renforceront la présence de l'Algérie victorieuse dans les compétitions sportives internationales".

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a félicité, lundi, Younes Ayachi, pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon

(Etats-Unis d'Amérique).

"Toutes mes félicitations au champion algérien Younes Ayachi pour son titre de champion du monde du saut en hauteur lors des Championnats du monde d'athlétisme U20 dans l'Oregon, aux Etats-Unis d'Amérique", a écrit M. Nasri sur son compte sur les réseaux sociaux.

"Un exploit honorable qui fait flotter haut le drapeau de l'Algérie victorieuse et confirme que nos jeunes talents sont capables de conquérir la gloire et de monter sur les plus hauts podiums mondiaux", a ajouté le président du Conseil de la nation.

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE

L'Algérie, un acteur central

L'Algérie continue de renforcer sa position en tant qu'acteur central dans l'intégration économique africaine, se basant sur une vision fondée sur le renforcement de la connectivité entre les pays du continent, le développement de ses infrastructures et le soutien de la dynamique commerciale, ouvrant ainsi des perspectives plus larges à la souveraineté économique continentale, un reportage un film documentaire diffusé dimanche soir par la Télévision algérienne.

Le documentaire, intitulé "Algérie - Afrique... les liens de l'avenir", a mis en lumière le rôle des infrastructures dans le soutien à l'intégration africaine ainsi que les

dimensions de la vision algérienne dans ce domaine à travers des projets de connexion terrestre, maritime et aérienne ainsi que la numérisation, qui s'inscrivent dans le cadre d'un système intégré de connectivité africaine visant à créer de nouveaux corridors économiques renforçant la capacité du continent à exploiter de manière optimale ses ressources.

Dans le domaine des transports, le conseiller du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargé des transports, Abdelkrim Rezzal a affirmé que l'Algérie avait adopté dès le départ "la doctrine des solutions africaines aux problèmes africains" et fait du développement des infra-

structures logistiques et de transport l'un des moyens de soutenir le développement de l'Afrique, qui regorge d'énormes potentialités et ressources.

Il a également mis en avant la vision algérienne pionnière, et ce depuis le lancement du projet de la route Transsaharienne, souligne l'importance de cette idée née de la volonté des présidents des pays du Sahel de promouvoir le développement dans leurs pays en renforçant les échanges commerciaux et le développement territorial, de sorte que le projet ne se limite plus à la construction d'une route, mais consiste à la transformer en un corridor économique.

Pour sa part, le directeur général des infrastructures, au ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, Smaïl Rabehi, a indiqué qu'en dépit de tous les défis auxquels le projet est confronté, ceux-ci sont progressivement surmontés grâce au développement de moyens adaptés à la nature de la région, précisant que l'Algérie contribuera à l'achèvement du projet au Tchad à travers la réalisation de deux tronçons d'une longueur respective de 76 et 85 kilomètres, ce qui permettra d'achever le projet dans les meilleurs délais.

SERVICES PUBLICS

Sayoud accélère la transformation numérique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé hier une séance de travail consacrée à l'évaluation de l'état de la numérisation dans le secteur et au bilan des progrès des différents projets et systèmes numériques, selon un communiqué du ministère.

La même source a précisé : « Conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer la transformation numérique et à renforcer l'interconnexion entre les différents secteurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé ce lundi 10 août 2026, au Palais du Gouvernement, une séance de travail avec les responsables du



ministère en charge du dossier de la numérisation.»

Cette séance de travail était consacrée à « l'évaluation de l'état de la numérisation dans le secteur et à l'examen des progrès des différents projets et systèmes numériques, notamment ceux directement liés aux services publics destinés aux citoyens, tels que les cartes grises et les actes d'état civil, ainsi qu'à l'identification des lacunes et

des insuffisances, en particulier celles susceptibles d'affecter la continuité et la qualité des services fournis ».

À cet égard, le Ministre a donné des « instructions strictes pour une mobilisation générale et une action immédiate afin de remédier aux lacunes identifiées, d'accélérer leur résolution, d'assurer un suivi continu des différents projets et systèmes numériques et de mener à

bien les processus associés dans les délais impartis, plaçant ainsi les préoccupations des citoyens au cœur des priorités et garantissant une réactivité efficace et une meilleure qualité des services publics ».

M. Sayoud a également souligné « la nécessité de renforcer la coordination et l'intégration entre les différents ministères et structures concernés, et de mobiliser toutes les ressources disponibles pour atteindre les objectifs fixés en matière de numérisation, selon des échéances précises et des résultats concrets, contribuant ainsi à améliorer la performance du service public, à simplifier les procédures et à instaurer un service public moderne, efficace et accessible aux citoyens », conclut le communiqué.

DEMANDES DE LOGEMENT

43 dossiers falsifiés à Alger

Wassila. B

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont découvert 43 dossiers falsifiés de demandes de logement et saisi 730 millions de centimes à Chéraga. La perquisition et les opérations effectuées dans le cadre de l'enquête ont permis de saisir plusieurs éléments, notamment 43 dossiers falsifiés de demandes de logement, ainsi qu'une somme de 730 millions de centimes en monnaie nationale. Les policiers ont également mis la main sur une quantité de bijoux en métal jaune, une imprimante équipée d'une fonction de photocopie couleur, ainsi que 4 véhicules de tourisme, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger.

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont mis fin aux agissements de 2 individus soupçonnés d'être impliqués dans une affaire de falsification et d'usage de faux documents administratifs et officiels, ainsi que dans des faits d'escroquerie au préjudice de plusieurs citoyens, précise la même source.

L'affaire a éclaté à la suite de plaintes déposées par des citoyens qui affirmaient avoir été victimes d'escroquerie. Les mis en cause leur auraient soutiré des sommes d'argent importantes



en leur faisant miroiter des facilités pour obtenir un logement dans le cadre de l'une des formules disponibles.

Alertés, les enquêteurs ont engagé une série d'investigations sur le terrain afin de faire toute la lumière sur cette affaire. Leurs recherches ont permis d'identifier les 2 suspects, puis de procéder à leur arrestation.

À l'issue de l'accomplissement des procédures légales, les 2 suspects ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, conformément aux procédures en vigueur.

TRANSPORT MARITIME

Ouverture d'une ligne reliant Annaba à l'Italie

Pour faciliter la mobilité des citoyens et la diaspora, une nouvelle ligne maritime reliant le port d'Annaba à celui de Civitavecchia (Rome) vient d'être inaugurée.

Dans le cadre des efforts visant à dynamiser les liaisons maritimes et à faciliter la mobilité des citoyens et des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, une nouvelle ligne reliant le port d'Annaba à celui de Civitavecchia (Rome) vient d'être inaugurée.

Ce projet concrétise les directives de Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, pour renforcer le réseau de transport international et répondre à la demande

croissante des voyageurs entre l'Algérie et l'Italie, annonce lundi le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

Dans ce cadre, le voyage inaugural de cette ligne maritime a accosté dimanche au port d'Annaba, transportant à son bord des membres de la communauté nationale résidant en Italie. L'accueil et le traitement des passagers et des véhicules se sont déroulés dans des conditions organisationnelles rigoureuses, en coordination avec les différents services et intervenants, notamment la police des frontières maritimes, l'administration des douanes et la gestion portuaire.

L'objectif étant de garantir la fluidité des procédures, la rapidité du traitement ainsi que les meilleures conditions de

confort et d'accueil pour les voyageurs, en particulier les membres de la communauté nationale à l'étranger. Cette ligne assurera deux liaisons par semaine, répondant ainsi à la demande croissante de transport maritime entre l'Algérie et l'Italie. Elle offre ainsi des options de voyage supplémentaires aux citoyens et aux membres de la diaspora, tout en renforçant les liens de communication entre les deux rives de la Méditerranée.

Le programme des traversées pour cette ligne prévoit pour le mois d'août 05 traversées maritimes, soit les 09, 19, 23, 26 et 30. Pour le mois de septembre, 4 traversées maritimes sont prévues les 02, 06, 09 et 13 septembre. Les jours d'arrivée sont fixés aux dimanches et mercredis.

ENTMV

Tout pour offrir des services de qualité

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) veille en permanence à offrir aux voyageurs des services de qualité et à assurer leur confort sur l'ensemble de ses lignes maritimes, notamment durant la saison estivale, période au cours de laquelle de nombreux membres de la communauté nationale établis à l'étranger réagissent l'Algérie pour y passer leurs vacances.

Lors d'une traversée entre Alger et Marseille, l'APS a pu mesurer les efforts déployés pour améliorer les services à bord du car-ferry Tariq Ibn Ziyad et les conditions de prise en charge des voyageurs, notamment en termes de confort, d'accueil et de sécurité, à la lumière de la forte dynamique enregistrée sur cette ligne durant la saison estivale.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du programme tracé en vue de consolider les liens entre les membres de la communauté nationale établis à l'étranger et la mère patrie, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

A bord du Tariq Ibn Ziyad, la satisfaction est au rendez-vous. Plusieurs voyageurs ont loué la propreté du navire et la qualité de l'accueil et des services proposés. Une qualité de prestations essentielles pour les membres de la diaspora, qui sont nombreux à privilégier la voie maritime pour retrouver le pays.

De son côté, le commissaire de bord du Tariq Ibn Ziyad, Rabah Ghadi, a expliqué que les efforts déployés par l'équipage du navire portent principalement sur le maintien de la qualité des services offerts aux voyageurs et sur la garantie de leur sécurité tout au long de la traversée.

Compte tenu de l'importance du transport maritime, le Tariq Ibn Ziyad a récemment subi des travaux de rénovation et de modernisation ayant concerné les dispositifs de sécurité et les équipements liés au confort des voyageurs, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de voyage, comme il a été constaté lors de la traversée Alger-Marseille.

A bord de ce navire, les missions de l'équipage s'articulent autour de plusieurs fonctions essentielles : garantir la sécurité de la traversée, veiller à la qualité des services proposés et assurer le confort et le bien-être des passagers pendant le voyage.

SERPORT

Ali Boulaaras nommé nouveau PDG

Ali Boulaaras a été installé comme nouveau PDG de SERPORT, en remplacement de Riad Hadjal, lors d'une cérémonie tenue en présence de hauts responsables du ministère.

Cette nomination s'inscrit en concrétisation des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. En présence du secrétaire général du ministère ainsi que du directeur général de la Marine marchande et des Ports, la cérémonie d'installation de Ali Boulaaras en tant que nouveau Président-Directeur Général du Groupe des Services Portuaires « SERPORT », succédant à Riad Hadjal, s'est tenue dimanche à Alger, indique un communiqué du Groupe.

À cette occasion, le secrétaire général a mis l'accent sur la nécessité de poursuivre le travail avec un esprit de responsabilité et d'efficacité, de renforcer la coordination et la complémentarité entre les différents acteurs du secteur, afin d'élever le niveau des services, de consolider la compétitivité des ports algériens et de renforcer leur rôle dans l'accompagnement de l'économie nationale.

COMPTES ANONYMES SUR WHATSAPP

L'Algérie adresse une mise en demeure à Meta



Wassila. B

L'Algérie a mis en demeure le géant Meta sur les comptes anonymes de la messagerie WhatsApp, a indiqué le ministère de la Poste et des télécommunications ce lundi 10 août.

Ce dernier indique suivre de près l'activation de la fonctionnalité « Noms d'utilisateur » (usernames) sur WhatsApp en Algérie. « Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs de s'inscrire et de

communiquer sans divulguer leur numéro de téléphone », explique le ministère en annonçant avoir saisi officiellement par courrier Meta. Le ministère précise qu'il « n'a aucune objection à l'utilisation de cette fonctionnalité, notamment du point de vue de la sécurité et de l'expérience utilisateur, qui ne dépend pas du partage de son numéro de téléphone ».

Toutefois, il réclame que « tout compte WhatsApp actif ou activé en Algérie doit être lié à un numéro de téléphone mobile

valide qui a été enregistré auprès d'un opérateur mobile algérien. »

Le ministère demande aussi au géant américain des réseaux sociaux (Facebook, Instagram) de « fournir une réponse écrite confirmant que chaque compte WhatsApp utilisé en Algérie reste lié à un numéro de téléphone valide et vérifié », et qu'il « n'autorisera pas la création ni la gestion de comptes reposant uniquement sur un nom d'utilisateur, sans lien avec un numéro de téléphone ».

Le ministère de la Poste et des Télécommunications demande aussi à la multinationale fondée par le propriétaire de Facebook, Mark Zuckerberg, un « plan de mise en œuvre précis, assorti d'un calendrier, pour toute adaptation technique spécifique au marché algérien ».

Cette demande est « nécessaire et proportionnée, et qu'elle ne porte pas atteinte à la vie privée des utilisateurs ni au chiffrement de bout en bout », précise le ministère. Pour lui, l'objectif est de garantir la « confiance et la responsabilité numériques », et de contribuer à la « prévention de la fraude, de l'usurpation d'identité et de la cybercriminalité, conformément à la législation algérienne en vigueur ».

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Arrivée à Niamey du don du MDN à l'Armée nigérienne

R. N

Le don du ministère de la Défense nationale (MDN) à l'Armée nigérienne, comportant quatre hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé, dimanche soir, à Niamey et ce, en exécution des instructions du président de la République, le Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'Etat du Niger frère, le don du ministère de la Défense nationale à l'Armée nigérienne comportant quatre (4) hélicoptères avec tous leurs équipements et accessoires, est arrivé à destination, hier

soir dimanche 9 août 2026, et ce, en exécution des instructions de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", précise la même source.

"Ce don, composé de deux (2) hélicoptères de type MI-24V et de deux (2) hélicoptères de types MI-171, ainsi que des équipements militaires acheminés à bord d'un avion militaire pertinent de nos Forces aériennes, a été reçu à l'aéroport de Niamey au Niger, par le Général Salifou Maïnassara, Chef d'Etat-Major de l'Armée de l'air nigérienne, qui a exprimé sa satisfaction pour cette louable initiative. Il a également transmis les remerciements des hautes autorités nigériennes au peuple et à l'Etat algérien, à leur tête Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale".

Il convient de signaler que, "sur instruction de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, ces équipements ont été acheminés dans la matinée du 9 août 2026, depuis la Base de déploiement secondaire d'In Guezzam en 6ème Région militaire vers l'aéroport de Niamey au Niger".

Cette opération s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les domaines liés à la Défense et la sécurité, à l'échange d'expertise et au soutien multiforme", conclut le communiqué du MDN.

HAUT COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

Le HCA organise un colloque international

R. N

Le HCA organise un colloque international du 18 au 20 août courant à Béjaïa, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam (20 août 1956). Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) organise un colloque international du 18 au 20 août à Béjaïa, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire du Congrès de la Soummam (20 août 1956), indique lundi un communiqué du HCA.

Ce colloque international de haut niveau sera organisé sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en partenariat avec le

ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, la Direction générale des archives nationales et la Commission nationale de l'Histoire et de la mémoire, avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa.

Organisé sous le thème «La culture de la résistance entre Histoire, mémoire et imaginaire», le colloque place le Congrès de la Soummam comme «l'un des tournants géopolitiques décisifs dans le parcours de la glorieuse Révolution de libération, compte tenu de sa contribution stratégique à l'unification de l'action révolutionnaire, à la structuration de ses institutions politiques et militaires, ainsi qu'à l'établissement des références organisationnelles qui ont guidé la lutte

armée et constitué le noyau fort de la construction de l'État national moderne doté de ses institutions souveraines».

La tenue de cet événement reflète la volonté politique ferme et le souci constant de l'État de préserver la mémoire nationale, de préserver l'héritage historique des figures emblématiques de nos héros et de le transmettre avec sincérité et responsabilité aux générations futures, afin de perpétuer la culture de la loyauté envers les sacrifices des Chouhada et des Moudjahidine. Il vise aussi le renforcement de l'identité nationale de la nation ainsi que la fierté de son parcours de libération qui reste une source d'inspiration et un phare pour les hommes libres à travers le monde.

EDITO

L'Algérie fait un geste de fraternité envers le Niger

Wassila. B

En ces temps où les sables du Sahel sont trop souvent ensanglantés par les ombres du terrorisme et de l'instabilité, le geste posé par l'Algérie envers le Niger dépasse le simple cadre d'une coopération militaire. En offrant quatre hélicoptères ainsi que des équipements essentiels, Alger ne se contente pas de renforcer la capacité aérienne de son voisin sahélien. Il réaffirme avec éclat une philosophie politique ancienne mais toujours vitale : la sécurité d'un État du Sahel est indissociable de celle de ses frères voisins et de l'Afrique de l'Ouest. Ce don, arrivé dimanche soir à l'aéroport de Niamey, est bien plus qu'une livraison logistique ; c'est un acte de fraternité partagée.

Cette opération, exécutée sur instruction directe du président Abdelmadjid Tebboune, illustre une vision diplomatique qui refuse l'isolement des États. Alors que certaines puissances étrangères fluctuent dans leur engagement ou imposent des conditionnalités, l'Algérie choisit la voie de la solidarité concrète et inconditionnelle. Les hélicoptères, acheminés depuis la base d'In Guezzam, dans l'extrême sud algérien, témoignent d'une proximité géographique et humaine que les cartes politiques oublient trop souvent. En mettant à disposition des engins adaptés aux conditions extrêmes du désert (l'attaquant redoutable MI-24 et le robuste transporteur MI-171) Alger offre à Niamey des outils opérationnels immédiatement utilisables pour ses opérations de sécurisation et de secours.

La réception officielle par le général Salifou Maïnassara, chef d'état-major de l'armée de l'air nigérienne, et ses remerciements appuyés au peuple et à l'État algérien, traduisent l'importance politique de ce geste. Au-delà des chiffres et des calibres, c'est un message de confiance qui est envoyé à toute la région : l'Algérie ne se tient pas en spectatrice impuissante des crises de son voisinage.

Elle agit, sans fracas mais avec efficacité, dans le cadre d'une coopération bilatérale renouvelée, où l'échange d'expertise et le soutien multiforme priment sur les logiques de concurrence. Ce faisant, Alger redessine les contours d'une solidarité sud-sud qui ne se limite pas aux discours, mais s'incarne dans des ailes de métal prêtes à voler pour défendre la stabilité commune.

Enfin, ce don intervient à un moment charnière où le Niger, confronté à des défis sécuritaires colossaux, a plus que jamais besoin de partenaires fiables et désintéressés. En fournissant ce soutien aérien, l'Algérie ne cherche que la réaffirmation d'un principe fondamental : la paix du Sahel se construit ensemble ou elle se défait ensemble.

Cet acte généreux n'est pas un cadeau, mais une conviction d'espoir fraternel dans l'avenir d'une région voisine. Puisse cet élan inspirer d'autres nations, et que les rotors de ces hélicoptères tournent non seulement pour la défense, mais aussi pour l'espoir d'un Sahel enfin maître de son destin.

PALESTINE

108 attaques sionistes recensées contre des journalistes en juillet dernier



Le Syndicat des journalistes palestiniens a recensé 108 attaques commises par l'occupant sioniste contre des journalistes et des employés d'institutions médiatiques palestiniennes au cours du mois de juillet écoulé, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon un communiqué de presse publié dimanche soir par le Comité des libertés du syndicat, les attaques sionistes comprenaient des arrestations, des passages à tabac, des interrogatoires, des détentions et des interdictions de couvrir des événements, en plus de cibles ciblées par des bombes sonores et lacrymogènes, des attaques de colons terroristes, des prises d'assaut de domiciles et d'institutions de presse, la saisie et la destruction de matériel.

Le comité a enregistré 58 cas de détention et d'empêchement de travail journalistique, ce qui constitue la catégorie la plus fréquente des violations. Ces mesures ont souvent été appliquées alors que les journalistes étaient en train de couvrir des événements sur le terrain, limitant ainsi leur capacité à informer le public.

Le rapport fait également état de 11 attaques perpétrées par des colons, incluant agressions physiques, menaces et tentatives d'intimidation visant à empêcher les journalistes d'exercer leur métier. Par ailleurs, 12 cas de ciblage par des bombes sonores et des gaz lacrymogènes ont été recensés, provoquant dans plusieurs situations des cas d'asphyxie parmi

les professionnels des médias.

En ce qui concerne les violences physiques directes, six cas de passages à tabac ont été signalés, ainsi que quatre cas de blessures, dont certaines provoquées par des éclats de roquettes et d'obus, notamment lors de la couverture d'événements dans la bande de Ghaza. Le comité a également documenté deux arrestations de journalistes et quatre cas d'interrogatoires liés à leur activité professionnelle. Les atteintes ne se sont pas limitées aux personnes, mais ont également ciblé les infrastructures et les outils de travail. Quatre perquisitions de domiciles et de sièges d'institutions médiatiques ont été enregistrées, certaines accompagnées de saisies de contenus et d'interrogatoires. Une institution médiatique a été fermée, tandis que plusieurs cas de confiscation et de destruction de matériel de presse ont été signalés, ainsi que la suppression de contenus vidéo. Le rapport mentionne également des restrictions d'accès sionistes à certains lieux, notamment deux cas d'expulsion de journalistes de la mosquée Al-Aqsa, assortis d'interdictions temporaires d'accès. Face à cette situation, le Syndicat des journalistes palestiniens appelle à "la protection des professionnels des médias, au respect de la liberté de la presse et du droit à l'information, ainsi qu'à la responsabilisation des auteurs de ces attaques".

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Une adolescente palestinienne tombe en martyre

Une adolescente palestinienne est tombée en martyre lundi, des suites de blessures subies lors de tirs des forces d'occupation sionistes à Khan Younes, dans le sud de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Saba Naeem Abdallah Al-Hashash (13 ans) est tombé en martyre des suites de blessures subies, il y a plusieurs jours, lors de tirs de l'armée sioniste à Mawasi, dans la ville de Khan Younes, précise Wafa.

Par ailleurs, des véhicules militaires de l'armée sioniste ont ouvert le feu dans la région de Qizan Rashwan, au sud de Khan Younes, ajoute la même source. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 73.386 martyrs et 174.256 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.



BANGLADESH

L'épidémie de rougeole fait 873 morts

Six nouveaux décès parmi des enfants présentant des symptômes similaires à ceux de la rougeole ont été enregistrés au Bangladesh, portant à 873 le nombre total de décès liés à l'épidémie, ont indiqué lundi les autorités sanitaires.

Selon la Direction générale des services de santé (DGHS), 988 nouveaux cas suspects et 75 infections confirmées en laboratoire ont également été recensés au cours des dernières 24 heures.

Ces nouveaux chiffres portent à 136.320 le nombre total de cas suspects et à 17.115 celui des infections confirmées depuis le début de l'épidémie.

Sur les 873 décès enregistrés, 98 sont survenus depuis la mi-mars, précise la même source.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le pays est actuellement le plus touché par la rougeole.

L'OMS a indiqué que le Bangladesh

avait auparavant atteint le niveau d'immunité collective contre la rougeole, mais que cette protection avait reculé ces dernières années en raison de la baisse de la couverture vaccinale.

Face à cette situation, le ministère bangladais de la Santé a lancé une vaste campagne de vaccination, permettant d'immuniser plus de 18,48 millions d'enfants depuis le 5 avril dernier.

ESPAGNE

Juillet 2026, mois le plus chaud jamais enregistré

L'Espagne a enregistré en juillet 2026 sa température moyenne la plus élevée pour un mois de juillet depuis le début des relevés, à égalité avec le record établi en 2022, a annoncé lundi l'agence météorologique espagnole à Madrid (Aemet).

La température moyenne s'est établie à 25,7 C, soit "2,6 C au-dessus de la normale", a précisé l'Aemet dans un communiqué.

Marqué par des incendies d'une ampleur inédite en Espagne, le septième mois de l'année ya aussi été "le mois de juillet le plus sec depuis le début des relevés en 1961", a précisé l'Aemet.

"Sur les dix mois de juillet les plus chauds jamais enregistrés, huit se sont produits au XXIe siècle", a alerté l'agence météorologique espagnole pour souligner l'ampleur du réchauffement climatique.

Selon l'Aemet, la température la plus élevée enregistrée en juillet cette année dans une station météo a été relevée à Murcie (sud-est), avec 44,2 C le 23 du mois.

En première ligne du réchauffement climatique, l'Espagne a connu ces dernières années des vagues de chaleur de plus en plus longues et fréquentes, avec des températures dépassant largement les 40 C, créant des conditions favorables à des feux dévastateurs.

La région de Madrid, dans le centre du pays, a également été victime du feu de forêt le plus dévastateur de l'histoire de cette zone, avec 27.000 hectares détruits et des dizaines de milliers de personnes évacuées temporairement face aux flammes et aux fumées toxiques.

Depuis le début de l'année, près de 245.000 hectares ont déjà brûlé en Espagne, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS), après une année 2025 marquée par un record, avec 393.000 hectares brûlés.

INONDATIONS

AUX PHILIPPINES

12 morts et 8 disparus

Autres étaient toujours portées disparues lundi aux Philippines, à la suite d'inondations et de glissements de terrain provoqués par les effets conjugués de la mousson du sud-ouest et des cyclones tropicaux Kujira et Dolphin, ont rapporté des médias locaux.

Onze personnes ont également été blessées, a indiqué la secrétaire adjointe du Bureau de la défense civile, Laurence Mina, citée par le quotidien The Philippine Daily Inquirer.

Les décès ont notamment été causés par des glissements de terrain et des éboulements, des chutes d'arbres, des électrocutions et des noyades, at-elle précisées.

Près de 586.000 personnes ont été touchées dans neuf régions et 33 provinces du pays, selon le média GMA News Online.

Au total, 4.866 personnes ont été évacuées à titre préventif dans les régions d'Ilocos, du Luçon central, de Calabarzon et de Mimaropa.

Plus de 32.800 personnes ont par ailleurs été déplacées et sont actuellement hébergées dans des centres d'évacuation ou chez des proches.

CAN FÉMININE-2026

L'Algérie face au Malawi dans une demi-finale historique

Les sélections nationales féminines de l'Algérie et du Malawi se retrouvent mercredi en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations-2026 avec, dans leurs bagages, deux exploits historiques et un même rêve : prolonger l'aventure jusqu'en finale.

Déjà assurés de participer pour la première fois de leur histoire à une phase finale de Coupe du monde, les deux sélections abordent désormais ce rendez-vous avec l'ambition de s'offrir une place parmi les deux meilleures équipes du continent.

Cette affiche, qui se veut également inédite entre les deux sélections féminines, oppose deux parcours et deux histoires différentes. L'Algérie, qui participe à sa septième CAN, avait jusqu'ici pour meilleur résultat une qualification en quarts de finale, obtenue lors de l'édition précédente. Le Malawi, de son côté, découvre pour la première fois la phase finale de la compétition. Les "Scorchers" ont cependant rapidement effacé leur statut de novice, en réalisant un parcours remarquable qui les a conduits jusqu'au dernier carré.

Avant même de se retrouver face à face, les deux équipes ont déjà écrit une nouvelle page de leur histoire. En atteignant les demi-finales, elles ont automatiquement décroché leur billet pour la Coupe du monde féminin 2027 au Brésil, une première aussi bien pour l'Algérie que pour le Malawi. Le dernier carré de cette CAN constitue en effet l'un des quatre billets africains directs pour le rendez-vous mondial. Pour les Algériennes, cette qualification vient récompenser une progression



constante du football féminin national et constitue l'aboutissement d'un parcours jusque-là marqué par plusieurs participations à la CAN, sans jamais parvenir à franchir le cap des quarts de finale. Les Vertes ont cette fois brisé cette barrière en éliminant la Côte d'Ivoire (2-1), au terme d'un quart de finale renversant. Le Malawi, lui, est en train de vivre un véritable conte de fées. Qualifiés pour la première fois de leur histoire à la CAN, les Malawites ont notamment marqué les esprits dès la phase de groupes en venant à bout du Nigeria, tenant du titre, avant de confirmer leur capacité à rivaliser avec les meilleures. En quarts de finale, elles ont renversé le Ghana (2-1), grâce notamment à Temwa Chawinga et Rose Kadzere.

Porté par les sœurs Temwa et Tabitha Chawinga, le Malawi ne compte manifestement pas s'arrêter à cette qualification historique. Les "Scorchers" ont déjà franchi toutes les limites qui leur étaient assignées et abordent désormais la demi-finale sans véritable pression, mais avec la conviction qu'une nouvelle surprise est possible.

Face à elles, l'Algérie dispose de l'expérience de ses précédentes campagnes africaines et d'une défense qui a montré sa solidité depuis le début du tournoi. Les « Vertes » savent surtout qu'elles ont désormais une occasion unique de transformer leur qualification au Mondial en une présence en finale de la CAN.

Entre une Algérie qui entend confirmer son changement de dimension et un Malawi qui re-

fuse de mettre un terme à son incroyable aventure, cette demi-finale promet donc un duel particulièrement ouvert.

Les deux équipes ont déjà gagné leur pari historique en décrochant leur billet pour le Mondial. Mais à ce stade de la compétition, l'enjeu a changé : il ne s'agit plus seulement de participer, mais de rêver grand.

Mercredi, Algériennes et Malawites auront ainsi 90 minutes pour tenter d'écrire une nouvelle ligne dans leur histoire. Pour l'une comme pour l'autre, une victoire les propulserait dans une finale de CAN totalement inédite. Et offrirait à l'Afrique une nouvelle championne, puisqu'aucun des quatre demi-finalistes de cette édition ne compte encore de titre continental à son palmarès.

LIGUE 1

Le défenseur Moussa Benzaid rejoint le MB Rouissat

Le défenseur Moussa Benzaid s'est engagé avec le MB Rouissat, en provenance du club libyen d'Al-Suwaihi, dans la prévision de la saison footballistique 2026-2027, a indiqué le club de Ligue 1 Mobilis.

Après avoir réussi sa première saison historique au sein de l'élite de la Ligue 1 Mobilis, le club prépare activement sa rentrée sportive sous les ordres de l'entraîneur Djilali Bahloul.

La direction du club a procédé à un remaniement d'effectif majeur pour stabilisateur sa place en première division, avec l'arrivée de l'attaquant international mauritanien, Sy Mamadou, du buteur Arezki Hamroune et du défenseur Addad Dardar.

Le club a également enregistré la signature du gardien international Léonard Antoine Ronny Agoune (en provenance d'Irak), des défenseurs Ben Ali Ben Ammar et Abdelnour Kharoubi, ainsi que de l'attaquant Abdelhakim Amokrane. Le groupe poursuit actuellement son stage de préparation d'intersaison au Centre de regroupement de Tlemcen. Le MB Rouissat lancera officiellement sa nouvelle saison par un déplacement de prestige sur la pelouse de la JS Kabylie au stade Hocine Aït Ahmed, un choc programmé pour la première journée du championnat entre le 27 et le 29 août 2026.

BASKET 3X3

Les U23 algériens qualifiés pour le Mondial de Wuhan

La sélection algérienne masculine des moins de 23 ans de basket 3x3 s'est brillamment qualifiée pour la Coupe du monde U23 prévue en septembre prochain à Wuhan (Chine), à l'issue de la conférence Afrique du Nord de la Ligue des nations FIBA 2026, disputée à Monastir (Tunisie) du 3 au 8 août.

L'Algérie termine en tête du classement général de la conférence avec un total de 480 points, devant la Tunisie (465 pts) et l'Ouganda (415 pts), s'adjugeant ainsi le titre de championne d'Afrique de sa conférence. Après avoir dominé les premiers "Stops" du tournoi face à l'Egypte (21-19) et l'Ouganda (17-11), l'équipe a assuré sa première place au général malgré une défaite serrée en finale du dernier Stop face à la Tunisie (20-17).

Ce ticket majeur pour Wuhan a été décroché par le quatuor de joueurs : Faredj Messaoudi, Zayd Yahiaoui, Nael Yahiatene, et Mehdi Bouhmama. La Ligue des nations FIBA 3x3 constitue le principal circuit international de développement des catégories de jeunes.

Son format prévoit des mini-tournois quotidiens "Stops", chacun attribuant des points au classement général de la conférence, les vainqueurs de chaque conférence continentale obtenant leur qualification pour le Mondial U23.

FOOTBALL/FORMATION

Tipasa accueille le deuxième module de la Licence CAF A

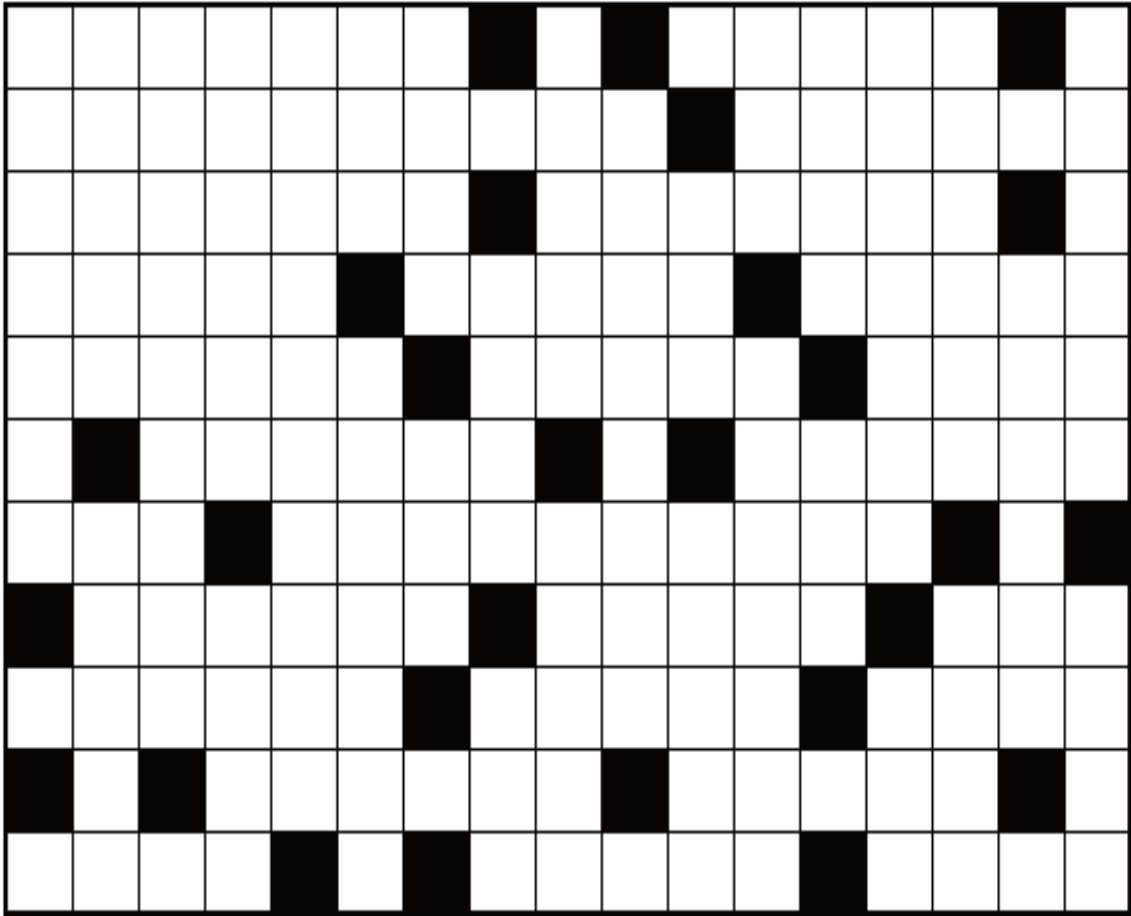


Vingt-cinq (25) candidats prendront part au deuxième module de la Licence CAF A (4e groupe), prévu du 16 au 20 août au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Direction technique nationale (DTN), publié sur le site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF). Cette session est encadrée par une équipe de formateurs fédéraux, en collaboration avec des instructeurs accrédités par la Confédération Africaine de Football (CAF).

Le programme de ce deuxième module porte notamment sur les thèmes suivants : connaissance de soi, principes de jeu, animation offensive, l'animation défensive, les qualités physiques et les systèmes de jeu.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

CAP

ETC

ETE

HIE

ILE

PAT

REE

SUR

USA

VELU

TESTE

UNITE

USITE

UTILE
- 4 -

CURE

EMET

EMEU

ERSE

ETRE

ITOU

OMET

PNEU

TOUR

TELLE

TUILLES
- 5 -

ATELE

EPARS

EPATE

FILAI

NINAS

PLEBE

REBUT

SALIE

SCORE

SEILLE
- 6 -

AMATIS

ASTERS

CHENES

ESSAIE

ETALON

LUETTE

OSERAI

PISTEE

REFEND
- 7 -

DALLEES

LECTURE

LEVURES

LOUPERA

RARETES

SCALENE

VANITES
- 8 -

SORNETTE
- 9 -

CONIFERES
- 10 -

EPOUSERAIS

ILLUSTRAIS

USTENSILES

Jeu des 7 Terreurs



devinettes

Aussi léger qu'une plume, nul homme ne peut me retenir des lunes et des lunes

Réponse: Son propre souffle

Le Saviez-vous?

La vitesse des vagues du tsunami peuvent atteindre 800 km/h !



Tsunami est un mot japonais qui signifie « vague de port », ce phénomène est généralement engendré par un glissement de terrain, une éruption volcanique ou un séisme dans l'océan provoquant d'énormes vagues qui peuvent ravager des villes entières.

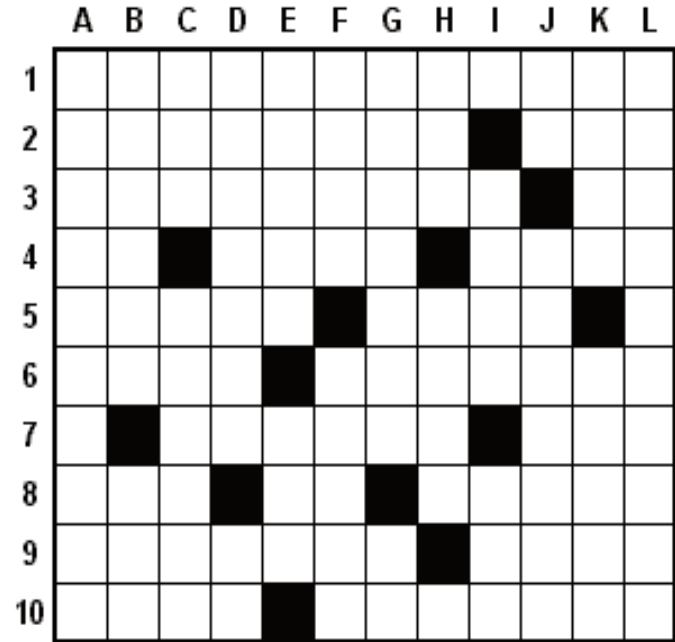
Contrairement aux vagues normales de l'océan qui sont générées par le vent ou les marées qui sont engendrées par l'attraction gravitationnelle de la Lune et du Soleil, un tsunami est généré par le déplacement d'un grand volume d'eau.

Ces ondes sous forme de vagues peuvent se déplacer à une très grande vitesse atteignant 800 km/h.

Solutions

10	E	T	I	E	X	E	C	R	A	S
9	T	S	A	R	I	N	E	T	E	R
8	N	E	B	U	E	T	E	R	I	E
7	A	S	T	O	R	E	S	N	U	E
6	T	A	R	N	B	R	O	U	E	T
5	U	S	E	E	O	R	A	L	S	
4	O	O	S	I	T	E	P	I	A	
3	G	R	I	S	A	N	E	S	A	T
2	A	R	R	E	T	E	S	S	E	N
1	R	A	C	C	O	M	O	D	A	G
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

Mots croisés



- Horizontalement

1 - Reprise

2 - Convenue - Ferraille de samouraï

3 - Excitantes - Symbole du 85

4 - Grande flaque pyrénéenne - Serveur de données - Regarda du coin de l'oeil

5 - Bonnes à jeter - Forme d'expression de conteur

6 - Département des castrais - Vieux potages

7 - Grands rideaux - A l'état naturel

8 - Donc à compter - Descendu - Canal pour saunier

9 - Chef d'état russe - Préfixe très amplificateur

10- Sac de voilier - Abhorras

- Verticalement

A - Attirante mais souvent au négatif

B - Fêta un évènement - Existe

C - C'est le dernier qui devrait vous habiller - Accessoire de tolet

D - Suspendent - Montré son plaisir

E - Défalquais - Ceinture de geisha

F - Cherche à tromper - Tombée de la nuit

G - Phénomène lumineux - Le mari d'avant

H - Se décide - Couleur de vin

I - Contenant de champagne - Après cela, on ne rajoute rien au prix

J - Virtuose - Total

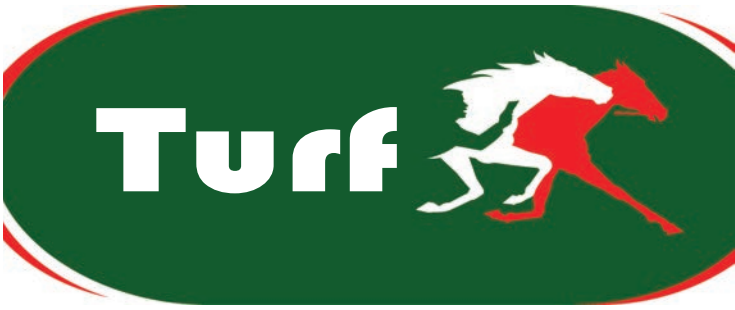
K - Genre de rollier - Epuisera complètement

L - Poseras n'importe comment

Sudoku

	8		1	9		6	7
3	1	9		7		5	
2	6			3		4	
		6		8		9	4
7	5		9	6	4	8	2
				2	1		6
5		4	6		3		8
6	3				8		9
					9	6	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Laghouat 20/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.000m	Hippodrome de Barika 19/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m	Hippodrome d'El-Eulma 18/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.100m																																																																																																																																				
<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SNOOZI</td><td>D. MABROUK</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème MORDJANE</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème ZAYBAK</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>4ème KYLANE</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>52</td></tr><tr><td>5ème QUANTAR</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème OUM EL KHAIR</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>7ème KARHASSE</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KALISSI DE SERSOU</td><td>W. HAMOUL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème HAMDA</td><td>M. SEMMAHI</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MAROUTANIA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème IZDIHAR CAYROU</td><td>B. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème JINAMOLA</td><td>AB. SEMGHOUNI</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SNOOZI	D. MABROUK	56	2ème MORDJANE	A. KOUAOUCI	56	3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54	4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52	5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54	6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52	7ème KARHASSE	T. MEGOUCI	55	8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52	9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56	10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54	11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55	12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SOROUR EL MESK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème JOUHARAT HODNA</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème GET UP</td><td>D. MABROUK</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème CALOUE</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème BORDJ EL ARABE</td><td>AH. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>6ème NOUR ECHAMS</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème VITATUNE</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>8ème OUALOUNDA</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème DJAWDA EL MESK</td><td>JJ/ H. DJAIET</td><td>52</td></tr><tr><td>10ème RISTA</td><td>I. GRAOUI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème HOULOUEAT EL MESK</td><td>B. TARCHAG</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème MANDARINA</td><td>A. BENZERGA</td><td>51</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55	3ème GET UP	D. MABROUK	57	4ème CALOUE	A. KOUAOUCI	55	5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57	6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55	7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52	8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55	9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52	10ème RISTA	I. GRAOUI	57	11ème HOULOUEAT EL MESK	B. TARCHAG	55	12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère NADJMET ESAHRA</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème TF WADHA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème VIKAS TUNE</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème BARBAROUS</td><td>B. BERRAH</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème FADHEL</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème SADRATA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>50</td></tr><tr><td>7ème AMIR ECHARQ</td><td>T. ALI OUAR</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème KAID AL MAJD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème GHOURBA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème AMIR JAMRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème MANSOUR EL MAYDAN</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème IMEN LAKRAD</td><td>A. HAMIDI</td><td>55</td></tr><tr><td>13ème RAZOUNE EL MAJD</td><td>M. HARECHE</td><td>51</td></tr><tr><td>14ème AZINA</td><td>Y. LOUCIFI</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème MABROUKET EL HOCEIN</td><td>A. HADDOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	56	2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54	3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55	4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54	5ème FADHEL	T. LAZREG	55	6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50	7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55	8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57	9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54	10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53	11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55	12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55	13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51	14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57	15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SNOOZI	D. MABROUK	56																																																																																																																																				
2ème MORDJANE	A. KOUAOUCI	56																																																																																																																																				
3ème ZAYBAK	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
4ème KYLANE	D. BOUBAKRI	52																																																																																																																																				
5ème QUANTAR	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
6ème OUM EL KHAIR	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
7ème KARHASSE	T. MEGOUCI	55																																																																																																																																				
8ème KALISSI DE SERSOU	W. HAMOUL	52																																																																																																																																				
9ème HAMDA	M. SEMMAHI	56																																																																																																																																				
10ème MAROUTANIA	O. CHEBBAH	54																																																																																																																																				
11ème IZDIHAR CAYROU	B. BAGUIRA	55																																																																																																																																				
12ème JINAMOLA	AB. SEMGHOUNI	53																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
2ème JOUHARAT HODNA	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème GET UP	D. MABROUK	57																																																																																																																																				
4ème CALOUE	A. KOUAOUCI	55																																																																																																																																				
5ème BORDJ EL ARABE	AH. CHAABI	57																																																																																																																																				
6ème NOUR ECHAMS	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
7ème VITATUNE	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
8ème OUALOUNDA	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
9ème DJAWDA EL MESK	JJ/ H. DJAIET	52																																																																																																																																				
10ème RISTA	I. GRAOUI	57																																																																																																																																				
11ème HOULOUEAT EL MESK	B. TARCHAG	55																																																																																																																																				
12ème MANDARINA	A. BENZERGA	51																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère NADJMET ESAHRA	A. KOUAOUCI	56																																																																																																																																				
2ème TF WADHA	AB. ATALLAH	54																																																																																																																																				
3ème VIKAS TUNE	AB. AIDA	55																																																																																																																																				
4ème BARBAROUS	B. BERRAH	54																																																																																																																																				
5ème FADHEL	T. LAZREG	55																																																																																																																																				
6ème SADRATA	AP/ Y. CHELLAL	50																																																																																																																																				
7ème AMIR ECHARQ	T. ALI OUAR	55																																																																																																																																				
8ème KAID AL MAJD	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
9ème GHOURBA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
10ème AMIR JAMRA	JJ/ S. ATALLAH	53																																																																																																																																				
11ème MANSOUR EL MAYDAN	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
12ème IMEN LAKRAD	A. HAMIDI	55																																																																																																																																				
13ème RAZOUNE EL MAJD	M. HARECHE	51																																																																																																																																				
14ème AZINA	Y. LOUCIFI	57																																																																																																																																				
15ème MABROUKET EL HOCEIN	A. HADDOUCHE	55																																																																																																																																				
Hippodrome de M'Sila 17/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.800m	Hippodrome de Zemmouri 16/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.500m	Hippodrome d'El-Eulma 15/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m																																																																																																																																				
<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère FREHA</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>2ème MYLAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème SARA AL DJANOUB</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème BALADI</td><td>AH. CHAABI</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème TANOUBIA</td><td>M. THAMEUR</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème GHAZIYA</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème RAI HANE EL JANA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>8ème AIMRAT ESSAHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème BESSMA</td><td>A. HAMIDI</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème VIBIORE</td><td>AN. CHAABI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème GHARAMA</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème DERB EL ABTAL</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>retiré TAHRIR</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère FREHA	MS. AIDA	57	2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56	3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56	4ème BALADI	AH. CHAABI	56	5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55	6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55	7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54	8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52	9ème BESSMA	A. HAMIDI	54	10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53	11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54	12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57	retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er CODEX BOURBON</td><td>ABM BOUBAKRI</td><td>2.250</td></tr><tr><td>2ème JANIEDOR</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.525</td></tr><tr><td>3ème ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>4ème FUEGO POTERIE</td><td>A. BENAYAD</td><td>2.250</td></tr><tr><td>5ème HUMPHREY</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>2.525</td></tr><tr><td>6ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.500</td></tr><tr><td>7ème DRAGA D'ALOUETTE</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.500</td></tr><tr><td>8ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.500</td></tr><tr><td>retirée BISCOTTE DE CARSI</td><td>AL. BENDJEKIDEL</td><td>2.500</td></tr><tr><td>distancé IRISH PAULO</td><td>S. FOUZER</td><td>2.525</td></tr><tr><td>tombé VIPSOS DE GUEZ</td><td>A. BENHABRIA</td><td>2.525</td></tr><tr><td>arrêté DESTIN DE L'AUBE</td><td>M. HAMLIL</td><td>2.525</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250	2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525	3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525	4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250	5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525	6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500	7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500	8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500	retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500	distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525	tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525	arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er OSCAR TUNE</td><td>A. HEBRI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>3ème KIRNAME</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème SAIDA DE QUEZAC</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème NARJESSE EL MESK</td><td>F. CHAABI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème DHIKRA</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>7ème CLEOPATRA</td><td>T. ALI OUAR</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème EL YED TURAMI</td><td>M. HARECHE</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème BASSIL</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>10ème RAZAN EL MESK</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème DORTMUND</td><td>CH. ATALLAH</td><td>58</td></tr><tr><td>12ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>13ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>57</td></tr><tr><td>14ème LOKIS</td><td>H. ZAABOUB</td><td>57</td></tr><tr><td>15ème IZDIHAR DAYEM</td><td>SF. BOUHOUC</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré BOUAA</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56	2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57	4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55	5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55	6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54	7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56	8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55	9ème BASSIL	MS. AIDA	57	10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54	11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58	12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56	13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57	14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57	15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55	retiré BOUAA	T. LAZREG	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1ère FREHA	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
2ème MYLAN	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
4ème BALADI	AH. CHAABI	56																																																																																																																																				
5ème TANOUBIA	M. THAMEUR	55																																																																																																																																				
6ème GHAZIYA	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
7ème RAI HANE EL JANA	CH. ATALLAH	54																																																																																																																																				
8ème AIMRAT ESSAHRA	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
9ème BESSMA	A. HAMIDI	54																																																																																																																																				
10ème VIBIORE	AN. CHAABI	53																																																																																																																																				
11ème GHARAMA	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
12ème DERB EL ABTAL	T. ALI OUAR	57																																																																																																																																				
retiré TAHRIR	MS. GUEHIOUCHE	55																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er CODEX BOURBON	ABM BOUBAKRI	2.250																																																																																																																																				
2ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.525																																																																																																																																				
3ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.525																																																																																																																																				
4ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.250																																																																																																																																				
5ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.525																																																																																																																																				
6ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.500																																																																																																																																				
7ème DRAGA D'ALOUETTE	N. MEZIANI	2.500																																																																																																																																				
8ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.500																																																																																																																																				
retirée BISCOTTE DE CARSI	AL. BENDJEKIDEL	2.500																																																																																																																																				
distancé IRISH PAULO	S. FOUZER	2.525																																																																																																																																				
tombé VIPSOS DE GUEZ	A. BENHABRIA	2.525																																																																																																																																				
arrêté DESTIN DE L'AUBE	M. HAMLIL	2.525																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er OSCAR TUNE	A. HEBRI	56																																																																																																																																				
2ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																																				
3ème KIRNAME	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
4ème SAIDA DE QUEZAC	B. BERRAH	55																																																																																																																																				
5ème NARJESSE EL MESK	F. CHAABI	55																																																																																																																																				
6ème DHIKRA	JJ/ S. ATALLAH	54																																																																																																																																				
7ème CLEOPATRA	T. ALI OUAR	56																																																																																																																																				
8ème EL YED TURAMI	M. HARECHE	55																																																																																																																																				
9ème BASSIL	MS. AIDA	57																																																																																																																																				
10ème RAZAN EL MESK	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème DORTMUND	CH. ATALLAH	58																																																																																																																																				
12ème KAISARA	AB. ATALLAH	56																																																																																																																																				
13ème NASR WATEN	A. HAMIDI	57																																																																																																																																				
14ème LOKIS	H. ZAABOUB	57																																																																																																																																				
15ème IZDIHAR DAYEM	SF. BOUHOUC	55																																																																																																																																				
retiré BOUAA	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
Hippodrome de Tiaret 14/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m	Hippodrome de M'Sila 13/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m	Hippodrome de Barika 12/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.600m																																																																																																																																				
<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GO D'HEM</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème NAOURES EL MESK</td><td>K. HAOUA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème ISHRAQ EL MESK</td><td>YS. BADAoui</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème GABION D'HEM</td><td>W. HAMOUL</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème HAVANA D'HEM</td><td>MD. ASLI</td><td>54</td></tr><tr><td>6ème GUEDILA D'HEM</td><td>A. KHELIFI</td><td>52.5</td></tr><tr><td>7ème INITIAL</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>53.5</td></tr><tr><td>8ème HERLUCE</td><td>AZ. ATHMANA</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème JAZZE DE SERSOUS</td><td>AP/ IB. BIZ</td><td>49.5</td></tr><tr><td>retiré IGORE</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>55</td></tr><tr><td>tombé JORIX</td><td>HA. EL FERTAS</td><td>52</td></tr><tr><td>arrêté FURIUS D'HEM</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56	2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57	4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56	5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54	6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5	7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5	8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57	9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5	retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55	tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52	arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er JASPAR D'HEM</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème HEB ERIH</td><td>F. CHAABI</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème KAWKEB ECHARK</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème EL ABDJAR</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème CHAHD</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème BORDJ EL ARAB</td><td>AN. CHAABI</td><td>58</td></tr><tr><td>7ème HOULM EL DJANOUB</td><td>CH. ATALLAH</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème HODNA D'HEM</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème AMIR JAME</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>10ème MANSOURATE EL MESK</td><td>EH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème BOUCHAKER</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>12ème GHAZIYA</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>56</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55	2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57	3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55	4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54	5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56	6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58	7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56	8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56	9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56	10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54	11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52	12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56	<table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er GOUMARI</td><td>T. LAZREG</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème FAIZA DE M'CIF</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème RODRIGO</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème GHADARA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>5ème MIRWAHIA</td><td>A. KOUAOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème DEKHRA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>51</td></tr><tr><td>7ème JUSTIFY</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>8ème MOUSRIHA</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème MALIKET EL ROBIA</td><td>AB. AIDA</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème BATALET M'CIF</td><td>A. HEBRI</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré GO OF WAR</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>retiré CHAKER</td><td>A. ATTIA</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er GOUMARI	T. LAZREG	54	2ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55	3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55	4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54	5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUCI	55	6ème DEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51	7ème JUSTIFY	S. BENYETTOU	57	8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54	9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54	10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55	retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55	retiré CHAKER	A. ATTIA	53															
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56																																																																																																																																				
2ème NAOURES EL MESK	K. HAOUA	55																																																																																																																																				
3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAoui	57																																																																																																																																				
4ème GABION D'HEM	W. HAMOUL	56																																																																																																																																				
5ème HAVANA D'HEM	MD. ASLI	54																																																																																																																																				
6ème GUEDILA D'HEM	A. KHELIFI	52.5																																																																																																																																				
7ème INITIAL	AP/ KR. BOUBEKEUR	53.5																																																																																																																																				
8ème HERLUCE	AZ. ATHMANA	57																																																																																																																																				
9ème JAZZE DE SERSOUS	AP/ IB. BIZ	49.5																																																																																																																																				
retiré IGORE	HO. EL FERTAS	55																																																																																																																																				
tombé JORIX	HA. EL FERTAS	52																																																																																																																																				
arrêté FURIUS D'HEM	KH. BENKHATTOU	54																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er JASPAR D'HEM	AB. ATALLAH	55																																																																																																																																				
2ème HEB ERIH	F. CHAABI	57																																																																																																																																				
3ème KAWKEB ECHARK	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																																				
4ème EL ABDJAR	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
5ème CHAHD	S. BENYETTOU	56																																																																																																																																				
6ème BORDJ EL ARAB	AN. CHAABI	58																																																																																																																																				
7ème HOULM EL DJANOUB	CH. ATALLAH	56																																																																																																																																				
8ème HODNA D'HEM	T. LAZREG	56																																																																																																																																				
9ème AMIR JAME	MS. AIDA	56																																																																																																																																				
10ème MANSOURATE EL MESK	EH. CHAABI	54																																																																																																																																				
11ème BOUCHAKER	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																																				
12ème GHAZIYA	MS. GUEHIOUCHE	56																																																																																																																																				
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																																				
1er GOUMARI	T. LAZREG	54																																																																																																																																				
2ème FAIZA DE M'CIF	MS. AIDA	55																																																																																																																																				
3ème RODRIGO	S. BENYETTOU	55																																																																																																																																				
4ème GHADARA	R. BAGUIRA	54																																																																																																																																				
5ème MIRWAHIA	A. KOUAOUCI	55																																																																																																																																				
6ème DEKHRA	AP/ Y. CHELLAL	51																																																																																																																																				
7ème JUSTIFY	S. BENYETTOU	57																																																																																																																																				
8ème MOUSRIHA	AH. CHAABI	54																																																																																																																																				
9ème MALIKET EL ROBIA	AB. AIDA	54																																																																																																																																				
10ème BATALET M'CIF	A. HEBRI	55																																																																																																																																				
retiré GO OF WAR	O. CHEBBAH	55																																																																																																																																				
retiré CHAKER	A. ATTIA	53																																																																																																																																				